

UNIVERSITÉ MOHAMED KHIDER. BISKRA
Faculté des Lettres et des Langues
Département de langue et de littérature française

La linguistique discursive

**Cours destiné aux étudiants de Master 2
(Option : Sciences du langage)**

Dre HAMEL Nawel

Année universitaire 2024/2025



Table des matières

Chapitre 1: Rappel des acquis en linguistique	11
Introduction	11
1. Les niveaux d'analyse linguistique:	11
1.1. Un rappel rapide des niveaux étudiés en linguistique:	12
1.1.1. Phonétique et phonologie	12
1.1.2. Morphologie.....	12
1.1.3. Syntaxe.....	13
1.1.4. Sémantique	14
1.1.5. Pragmatique	14
2. Langue, parole et énoncé.....	15
2.1. Langue vs. Parole : La distinction fondamentale	15
2.2. L'énoncé : Un ancrage contextuel.....	16
2.2.1. Variabilité selon la situation	16
3. La phrase comme unité d'analyse.....	17
3.1. Fonctionnement de la phrase dans les approches classiques : règles syntaxiques et significations isolées.....	17
3.2. Les limites de l'analyse strictement phrastique.....	17
3.2.1. L'interaction entre les éléments et l'importance du contexte	18
3.2.2. L'analyse phrastique et la signification implicite	18
4. Introduction à la dimension contextuelle	19
Conclusion.....	19
Chapitre 2: Introduction à la Linguistique Discursive : Typologies, Caractéristiques et Lois du Discours	21
Introduction	21
1. Définition du discours:	22
1.1. En rhétorique :	22
1.2. En linguistique.....	23

1.2.1. L'élargissement de la notion de discours	23
1.2.2. La définition de J.-M. Adam : une approche situationnelle et pragmatique	24
2. Les traits distinctifs du discours.....	25
2.1. Le discours est une organisation transphrastique	25
2.2. Le discours est orienté	25
2.3. Le discours est une forme d'action.....	26
2.4. Le discours est interactif	26
2.5. Le discours est contextualisé.....	27
2.6. Le discours est pris en charge par un sujet.....	27
3. Le discours et l'interdiscours :	27
4. Les lois du discours :.....	28
4.1. La loi de pertinence :	28
4.2. La loi de sincérité :	28
4.3. La loi d'informativité :.....	29
4.3. La loi d'exhaustivité :	29
4.4. Les lois de modalité :.....	29
Conclusion.....	30
Chapitre 3 : La linguistique textuelle	31
Introduction	31
1. Définition de la linguistique textuelle	31
1.1. Origines et développement.....	31
2. Les éléments constitutifs du texte selon J.-M. Adam.	32
2.1. Plan de la visée illocutoire et de la cohérence [A1]	33
2.2. Plan des repérages énonciatifs [A2]	33
2.3. Plan de la cohésion sémantique [A3]:	34
2.4. Le plan de la connexité textuelle:.....	35
2.5. Plan de la séquentialité : types ou prototypes ?.....	37

3. Les critères fondamentaux de la textualité:	37
3.1. La cohésion:	38
3.1.1. La cohésion référentielle	38
3.1.2. La cohésion sémantique	38
3.1.3. Les éléments de la cohésion :	39
3.1.3.3. Le facteur de temps et son rôle dans la textualité	44
3.1.3.4. Les connecteurs :	46
3.2. La cohérence textuelle : définition et principes.....	47
3.2.1. L'unité du sujet.....	48
3.2.2. La reprise de l'information.....	48
3.2.3. Les séquences textuelles	48
3.2.4. La cohérence des informations	48
3.2.5. Le point de vue.....	49
3.2.6. La cohérence explicite et implicite	49
3.2.7.L'importance de la cohérence textuelle.....	49
3.3.Les règles de la cohérence textuelle : La progression thématique	50
3.3.1. La structure thème / rhème	50
3.3.2. Types de progression thématique.....	51
a. La progression linéaire	51
b. La progression à thème constant.....	51
c. La progression à thème éclaté ou dérivé	52
d. Progression complexe	52
3.3.3. Importance de la progression thématique.....	52
4. L'évolution de la linguistique discursive :J.M.Adam:.....	53
4.1. Les Origines : Années 1950-1960	59
4.2. Les Années 1970 : Formalisation et Théorisation.....	59
4.3. Les Années 1980-1990 : Approfondissement et Extension.....	60

4.4. Vers un Modèle Intégré : 2000 et au-delà.....	60
Conclusion.....	60
Chapitre 4 :L'analyse de discours	62
Introduction	62
1. L'analyse de discours : Aperçu historique	62
2. Analyse du discours vs analyse de discours : quelles distinctions ?	63
3. Les fondements conceptuels :	64
3.2. La tendance unificatrice :	65
3.3. Les frontières entre les différentes notions texte /discours /énoncé:	66
3.4. Le lien entre pratique sociale et discours : le rôle des genres discursifs	67
3.5. La notion de genre	67
4. La typologie des discours	68
4.1. Typologies situationnelles :	68
4.2. Typologies liées au genre du discours :	68
4.3. Typologies énonciatives :	69
4.4. Typologies communicationnelles :	69
5. Les différentes approches en analyse du discours	69
5.1. L'approche énonciative :	69
5.2. L'approche communicationnelle :	70
5.3. L'approche conversationnelle :	70
5.4. Dialogisme et Polyphonie (Mikhaïl Bakhtine) :	70
5.5. Approche sociolinguistique :	71
5.6. Approche française d'analyse du discours :	71
5.7. Approche pragmatique :	71
5.8. L'approche sémiotique	72
Conclusion.....	72
Chapitre 4 :La sémantique des textes	72

Introduction	73
1. La linguistique comme science des textes.....	73
1.1. La diversité des textes.....	74
2. Approches sémantiques du texte.....	74
3. Tâches et propositions d'une sémantique des textes	75
3.1. Champ d'étude et principes de recherche.....	75
3.2. Les composantes de la sémantique des textes.....	77
3.3. Les formes sémantiques	78
4. L'interaction entre composantes sémantiques et genres	78
4.1. Thématique :.....	79
4.2. Dialectique :	79
4.3. Dialogique :.....	79
4.4. Tactique :.....	80
Conclusion.....	80
Exercices récapitulatifs	81
Bibliographies.....	100

Introduction générale au module

Informations sur le module selon le socle commun (2013)

Département : des Lettres et des Langues Etrangères.

Faculté : des Langues Etrangères.

Filière : de Français Public cible : Master s Sciences du langage

Module : Linguistique discursive

Durée : 01 semestres

Coefficient : 03

Crédits : 06

Volume horaire hebdomadaire : 4h30

Unité d'enseignement	Matière		Crédit	coefficient	Volume horaire			Mode d'évaluation	
	Code	Intitulé			Cours TD	VHS 15 semaines	Autre *	Evaluation continue	Examen
UE Fondamentale	UF 1.1	Grammaire de la langue	04	02	3h00	45h00	45h00	50%	50%

Fiche de contact de l'enseignante Hamel Nawel

Enseignante de la matière : Dr. HAMEL Nawel

Adresse électronique : n.hamel@univ-biskra.dz

Téléphone : 06 98 05 90 15

Présentation du document

Ce cours est une initiation censée proposer aux étudiants de Master 02, option sciences du langage, des connaissances relatives à l'identification de la discipline :Linguistique Discursive . Il explore de manière approfondie les processus de production et de réception du discours en lien avec le contexte social, culturel et communicationnel. À travers l'étude des niveaux d'analyse linguistique, des théories du discours et de la sémantique des textes, les étudiants acquerront une compréhension fine des interactions complexes entre le langage, les individus et les contextes dans lesquels les discours sont produits.

Chapitre 1 : Rappel des acquis en linguistique

Le premier chapitre du module pose les bases nécessaires à l'étude des phénomènes linguistiques en détaillant les niveaux d'analyse linguistique classiques. Il commence par un rappel des acquis, en se concentrant sur la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique. Ces disciplines permettent de décortiquer la langue à travers des niveaux distincts, chacun portant sur des aspects spécifiques .Un aspect clé est la distinction entre langue et parole, deux concepts fondamentaux dans l'étude de la linguistique. La langue est un système abstrait, alors que la parole désigne l'usage individuel de ce système dans un contexte donné. L'énoncé représente cette parole en acte, et son interprétation peut varier selon les situations sociales et contextuelles.

Chapitre 2 : Introduction à la linguistique discursive

Le deuxième chapitre amorce une introduction à la linguistique discursive proprement dite. Le discours est ici abordé à la fois en termes de rhétorique et de linguistique. On explore notamment l'élargissement de la notion de discours, qui dépasse la simple énonciation pour inclure des éléments contextuels, sociaux et interactionnels.

Chapitre 3 : La linguistique textuelle

Le chapitre suivant aborde la linguistique textuelle, qui analyse la structure des textes dans leur totalité. La textualité repose sur des critères fondamentaux tels que la cohésion et la cohérence.L'importance de la progression thématique est mise en avant, car elle

garantit la clarté et l'efficacité d'un texte en permettant au locuteur de structurer son discours autour de thèmes clairs. Plusieurs types de progression thématique sont étudiés :

Chapitre 4 : L'analyse du discours

Le quatrième chapitre se penche sur l'analyse du discours, en distinguant l'analyse du discours et l'analyse de discours. Ce dernier terme renvoie à une démarche plus globale, qui prend en compte le contexte social, politique et historique du discours, tandis que l'analyse du discours se concentre davantage sur la forme et les mécanismes internes du discours.

L'analyse des genres discursifs est également explorée : chaque genre (argumentatif, narratif, descriptif, etc.) possède des caractéristiques spécifiques qui influencent la structure et les stratégies de communication. Le chapitre présente aussi diverses approches de l'analyse du discours, comme l'approche énonciative, communicationnelle, conversationnelle, et l'approche sociolinguistique.

Chapitre 5 : La sémantique des textes

Le dernier chapitre porte sur la sémantique des textes, qui examine la façon dont les significations sont construites à l'échelle du texte. Il est question des composantes sémantiques des textes, comme la thématique, la dialectique, la dialogique, et la tactique, qui interviennent dans l'organisation des idées et la production de sens. Le texte est ainsi vu comme un ensemble structuré et dynamique, où chaque composante participe à la création d'un sens global, qui dépend à la fois des éléments internes du texte et du contexte externe dans lequel il est produit et perçu.

Objectifs visés

- **Comprendre les concepts clés du discours** : Permettre aux étudiants de saisir les principes fondamentaux de la linguistique discursive, notamment la distinction entre texte, discours et énoncé, et d'acquérir les bases nécessaires à l'analyse des structures discursives.

- **Analyser les caractéristiques du discours** : Développer la capacité des étudiants à identifier les traits distinctifs du discours, tels que son organisation, son orientation et son interaction avec le contexte.
- **Étudier la cohésion et la progression dans les textes** : Former les étudiants à l'analyse de la cohésion textuelle et de la progression thématique, afin de mieux comprendre comment les informations sont structurées et reliées dans le discours.
- **Explorer les genres discursifs et leur impact social** : Sensibiliser les étudiants à la diversité des genres discursifs et à leur rôle dans la communication et les pratiques sociales, en mettant en évidence leur influence sur la construction et l'interprétation du discours.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation finale des étudiants est semestrielle et se fait à travers :

a. **Évaluation continue:** présentant la moitié (50 %) de la note finale. Elle est réalisée par différentes formes : interrogation écrite en classe d'une durée d'une heure, l'étudiant est appelé à définir quelques concepts théoriques, un travail à domicile dans lequel l'étudiant traitera un concept, un courant, une approche de son choix en rapport avec la discipline.

b. **Epreuve sur table** : d'une durée de 90 minutes, effectuée en classe, présentant la moitié (50 %) de la note finale. Il s'agit de répondre à deux types de questions ; théorique sous forme de dissertation et pratique sous forme d'un extrait de conversation suivi de questions pratiques.

Chapitre 1: Rappel des acquis en linguistique

Introduction

Imaginez un instant que vous feuillotez un livre, écoutez une conversation ou regardez un film. Ce qui capte votre attention, ce n'est pas uniquement la beauté des phrases prises individuellement, mais la façon dont elles s'imbriquent, dialoguent entre elles et donnent naissance à une histoire, un raisonnement ou une émotion. C'est là que le langage dépasse les limites de la phrase pour construire des textes et des discours porteurs de sens.

Dans ce cours, nous allons explorer ce passage fascinant, cette transition de la phrase comme unité d'analyse à des entités plus vastes comme le texte et le discours. Mais avant d'y plonger, il est important de faire un pas en arrière, de prendre un moment pour rappeler les bases sur lesquelles nous allons construire notre réflexion. Nous avons tous appris à analyser des phrases, à comprendre leur structure et leur sens. Maintenant, il s'agit de voir comment ces connaissances s'insèrent dans un cadre plus large, celui de la communication réelle.

Ce premier cours sera donc l'occasion de revisiter brièvement vos acquis en linguistique, non pas pour les redéfinir, mais pour les relier à de nouvelles perspectives. À travers des notions comme le contexte, la parole et la phrase, nous poserons les jalons pour comprendre comment le langage devient une fenêtre sur les idées, les relations et les sociétés

1. Les niveaux d'analyse linguistique:

Avant de plonger dans les dimensions textuelles et discursives du langage, il est essentiel de rappeler les fondements qui soutiennent l'étude linguistique. Les différents niveaux d'analyse, tels que la phonétique, la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique, constituent autant d'étapes nécessaires pour comprendre le fonctionnement global du langage. Ces niveaux permettent de décomposer le langage en unités analysables, tout en révélant les relations qui les lient pour produire du sens. Cependant, si ces approches sont indispensables, elles montrent leurs limites lorsqu'il s'agit d'étudier des phénomènes plus complexes, comme l'articulation des phrases dans un texte ou les effets d'un discours en contexte. Ainsi, cette progression nous invite à dépasser la simple phrase pour explorer le texte et le discours, ouvrant la voie à une

réflexion sur les interactions entre langage, sens et contexte. Un rappel rapide des niveaux étudiés en linguistique : phonétique/phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique.

1.1. Un rappel rapide des niveaux étudiés en linguistique:

La linguistique se divise en plusieurs niveaux d'analyse, chacun explorant un aspect spécifique du langage

1.1.1. Phonétique et phonologie

Le linguiste **Nikolaj S. Troubetzkoï** (1933) , figure majeure du structuralisme, est considéré comme le fondateur de la phonétique et de la phonologie modernes.

- **La phonétique**, comme mentionné précédemment, s'intéresse à la dimension matérielle et concrète des sons du langage. Elle analyse comment ces sons sont produits par l'appareil phonatoire, comment ils sont perçus par l'auditeur et quelles sont leurs caractéristiques physiques et acoustiques.
- **La phonologie**, quant à elle, examine les sons sous l'angle de leur rôle fonctionnel dans un système linguistique donné. Selon **Troubetzkoï (1933)** , la phonologie étudie les sons en tant qu'unités distinctives au sein d'un système de communication, mettant l'accent sur leur interaction et leur organisation dans la langue.

Cette distinction entre phonétique et phonologie, introduite par **Troubetzkoï (1933)** a permis de structurer l'étude des sons du langage en deux approches complémentaires : l'une centrée sur les aspects concrets et physiques, et l'autre sur leur valeur linguistique et leur rôle dans la transmission du sens.

1.1.2. Morphologie

La morphologie est une branche fondamentale de la linguistique qui s'intéresse à la formation et à la structure interne des mots. Elle analyse les morphèmes, unités minimales de sens ou de fonction, et leur rôle dans la construction des mots. Discipline essentielle, la morphologie établit des liens étroits avec la syntaxe et le lexique. Par exemple, les marques d'accord grammatical, comme l'accord entre le sujet et le verbe ou entre l'adjectif et le substantif, illustrent son interaction avec la syntaxe. De même,

elle se connecte au lexique à travers les processus de création de nouveaux mots, comme la dérivation ou la composition.

Comme le souligne **G. Mounin (1974)** dans son Dictionnaire de la linguistique, la morphologie est l'« étude des formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue, des changements dans la forme des mots pour exprimer leurs relations à d'autres mots de la phrase, des processus de formation de mots nouveaux, etc. » Cette définition met en lumière l'étendue de la morphologie, qui ne se limite pas à la simple description des mots mais s'intéresse également aux mécanismes qui sous-tendent leur variation et leur enrichissement au sein d'une langue donnée.

Ainsi, la morphologie joue un rôle central dans la compréhension des structures linguistiques, en établissant un pont entre la construction des mots, leur usage syntaxique et leur richesse lexicale.

1.1.3. Syntaxe

La syntaxe est une branche essentielle de la linguistique qui se penche sur les règles organisant la manière dont les mots se combinent pour former des phrases grammaticalement correctes. Elle examine les relations structurelles entre les différents éléments d'une phrase, afin de comprendre comment ils s'articulent pour produire un sens cohérent. Pour **Noam Chomsky (1969)**, l'un des plus grands théoriciens de la syntaxe, cette discipline est « le cœur de la compétence linguistique », car elle définit non seulement comment les phrases sont générées mais aussi comment elles sont comprises par les locuteurs.

Prenons un exemple simple : la phrase « Le chat mange la souris » est grammaticalement correcte en français car elle suit l'ordre classique de sujet-verbe-objet. En revanche, la phrase « Mange souris chat la » est un exemple de structure erronée, car elle ne respecte pas cet ordre de base. Cet ordre des mots est crucial pour la compréhension correcte de la phrase et montre à quel point la syntaxe est essentielle pour organiser les éléments du langage de manière intelligible.

Un autre aspect fondamental de la syntaxe est sa capacité à expliquer les ambiguïtés. Par exemple, la phrase « Je vois le garçon avec un télescope » peut prêter à confusion. Elle peut signifier soit que le garçon possède un télescope, soit que l'énonciateur utilise un télescope pour voir le garçon. La syntaxe, en analysant la structure de la phrase, permet de lever cette ambiguïté en clarifiant les relations entre les mots.

1.1.4. Sémantique

La sémantique est l'étude du **sens** des signes linguistiques, notamment des mots, expressions et symboles, et de leurs combinaisons pour former des énoncés porteurs de sens. Elle s'intéresse à la relation entre les signes et ce qu'ils représentent, que ce soit des objets, des concepts ou des idées abstraites. Comme l'indique **Charles Sanders Peirce**, un des pionniers de la sémiotique, « le signe n'est pas une simple représentation, mais un lien entre la pensée et l'objet ». Cette conception met en évidence que la sémantique n'est pas seulement concernée par la représentation d'une réalité, mais aussi par l'interprétation des signes dans un contexte donné.

La sémantique englobe également la notion selon laquelle les concepts sémantiques, tout comme les concepts syntaxiques, peuvent être appliqués aux expressions linguistiques indépendamment du contexte spécifique dans lequel elles sont utilisées. En revanche, comme le souligne **Kamp** (1979). Cela signifie que la sémantique s'intéresse principalement aux significations générales des mots et des phrases

1.1.5. Pragmatique

La pragmatique, issue du grec *pragma* signifiant "action", désigne l'étude des effets réels du langage dans des contextes concrets. Ce domaine d'étude, qui a émergé au XIXe siècle sous l'influence des philosophes américains tels que William James, John Dewey et Richard Rorly, se concentre sur la manière dont les locuteurs utilisent le langage pour agir dans des situations spécifiques. Cette discipline, née de la convergence de plusieurs champs tels que la linguistique, la logique, la sémiotique, la philosophie, la psychologie et la sociologie, reste difficile à définir en raison de ses origines diverses, comme le souligne Blanchet (1995).

Les différentes définitions de la pragmatique convergent néanmoins sur l'idée principale : il s'agit de l'analyse de l'usage du langage en situation. Autrement dit, la pragmatique se distingue de la syntaxe et de la sémantique en étudiant les phénomènes qui interviennent dans l'interprétation des phrases en fonction du contexte de communication. Comme le précise Martine Bracops (2010), les concepts-clés de la pragmatique incluent l'acte de langage (le langage comme action permettant d'instaurer du sens et d'agir sur le monde et autrui), le contexte (indispensable pour l'interprétation des énoncés), et la désambiguïsation (la nécessité de recourir à des informations extra-linguistiques pour une compréhension correcte des phrases).

La pragmatique se distingue ainsi par son objet d'étude : les relations entre les énoncés et leur contexte d'énonciation. La linguistique a pris conscience de l'importance de cette dimension pragmatique en raison de ses limites à interpréter certains énoncés, notamment ceux nécessitant la prise en compte de facteurs extralinguistiques tels que les éléments indexicaux, les adverbes d'énonciation, certains connecteurs, les verbes performatifs et les implicites. Par exemple, des phrases comme "La séance est ouverte", "Coupable", ou "Je te promets de venir demain" ne peuvent être pleinement comprises sans tenir compte de leur contexte d'énonciation, qu'il soit spatial, temporel ou social.

Ces cinq niveaux d'analyse linguistique fournissent les outils fondamentaux pour comprendre le fonctionnement du langage. Ils constituent une base indispensable pour aborder des concepts plus larges comme le texte et le discours, où les unités linguistiques interagissent pour produire un sens global.

2. Langue, parole et énoncé

Dans l'étude du langage, il est essentiel de distinguer trois concepts clés qui ont été élaborés par le linguiste Ferdinand de Saussure : la langue, la parole et l'énoncé. Ces notions permettent de mieux comprendre comment les individus utilisent la langue dans des contextes spécifiques.

2.1. Langue vs. Parole : La distinction fondamentale

La distinction entre langue et parole est l'une des contributions majeures de Saussure à la linguistique. La langue désigne le système collectif et abstrait de règles qui régit une langue donnée. C'est un ensemble de conventions sociales partagées entre les membres d'une communauté linguistique. La langue inclut les phonèmes, les morphemes, la syntaxe, la grammaire et toutes les structures qui permettent de construire des énoncés corrects dans une langue. C'est un système stable et codifié qui existe indépendamment des individus, comme un réservoir de possibilités linguistiques que chacun peut exploiter.

La parole, en revanche, désigne l'usage individuel de la langue. Il s'agit de la manière dont chaque locuteur utilise ce système linguistique pour s'exprimer. C'est l'aspect dynamique et vivant du langage, celui qui évolue et varie selon les individus, leurs émotions, leurs besoins de communication et les situations dans lesquelles ils se trouvent. En d'autres termes, la parole représente l'application de la langue à un moment donné dans des contextes spécifiques. Chaque locuteur peut choisir de

respecter ou non les règles de la langue, d'adopter des variantes, d'ajouter des expressions locales ou de manipuler la langue de manière créative.

Par exemple, un locuteur peut dire en français : « Je vais à la plage demain. » Ici, la langue fournit les règles grammaticales nécessaires à la construction de la phrase, tandis que la parole représente l'utilisation concrète de ces règles dans un contexte particulier.

2.2. L'énoncé : Un ancrage contextuel

L'énoncé fait référence à l'acte de produire une phrase ou un groupe de mots dans un contexte particulier. Il est un élément fondamental dans la communication car il dépend toujours du contexte d'énonciation. Autrement dit, l'énoncé ne peut être pleinement compris qu'en tenant compte de la situation dans laquelle il est produit. L'énoncé prend un sens particulier qui varie selon le contexte spatio-temporel, les intentions du locuteur, et même les relations sociales entre les interlocuteurs.

Un exemple simple : si une personne dit « Il fait froid ici », cette phrase peut signifier quelque chose de très différent selon où et quand elle est prononcée. Si elle est dite en plein hiver, dans un lieu non chauffé, cela peut signifier un malaise physique. Mais dans un contexte plus décontracté, comme en été, cela pourrait simplement refléter une observation sans implication directe sur le ressenti.

La variation de l'énoncé selon la situation est cruciale. Par exemple, l'énoncé « Vous pouvez m'aider ? » peut être perçu comme une demande ou une question polie en fonction de l'intonation, du contexte ou de la relation entre les interlocuteurs. Ce qui importe ici, c'est l'ancrage contextuel qui donne au message toute sa portée. La langue seule ne suffit pas à transmettre le sens complet : ce sont les nuances contextuelles qui jouent un rôle fondamental dans l'interprétation de l'énoncé.

2.2.1. Variabilité selon la situation

L'énoncé est, par nature, variable. Il varie selon les circonstances : le locuteur, l'audience, le lieu, le temps, et même les objectifs de communication. Par exemple, un même énoncé peut être formulé de manière très différente en fonction de ces éléments. En fonction du registre de langue (formel, informel, familier, technique...), le même énoncé pourrait se voir modifié pour s'adapter à l'interlocuteur ou à la situation.

Prenons l'exemple d'une phrase comme « C'est bon ». Selon le contexte, cette phrase peut exprimer une approbation (c'est bon, ça me convient), une affirmation (la nourriture est bonne), ou même un désaveu dans un contexte ironique ou sarcastique.

C'est la situation d'énonciation qui va déterminer la signification exacte de l'énoncé, et l'interprétation peut fluctuer en fonction de nombreux paramètres, ce qui montre la richesse et la flexibilité de l'usage du langage.

3. La phrase comme unité d'analyse

La phrase occupe une place centrale dans l'étude du langage et est souvent considérée comme une unité d'analyse fondamentale en linguistique. Toutefois, les approches classiques de la syntaxe ont mis en lumière certaines règles qui régissent la construction des phrases, mais ces analyses ont leurs limites. Examinons de manière détaillée comment la phrase fonctionne dans ces approches, ainsi que les contraintes de l'analyse strictement phrastique.

3.1. Fonctionnement de la phrase dans les approches classiques : règles syntaxiques et significations isolées

Dans les approches classiques, la phrase est souvent vue comme une unité de structure qui peut être analysée à travers des règles syntaxiques précises. Ces règles établissent l'ordre des mots, la construction des groupes de mots et la relation entre les différents éléments. Par exemple, en français, une phrase simple suit généralement un ordre sujet-verbe-objet : "*Le chat mange la souris*". Cette règle syntaxique permet de décrire la structure de la phrase de manière assez mécanique, en identifiant chaque constituant.

Dans cette perspective, l'analyse phrastique consiste à isoler chaque élément de la phrase et à déterminer sa fonction grammaticale. On peut ainsi identifier le sujet (le chat), le verbe (mange) et l'objet (la souris). Une fois ces éléments identifiés, on peut donner une signification à chaque constituant de manière isolée. Par exemple, "*chat*" désigne un animal domestique, "*mange*" exprime l'action de se nourrir, et "*souris*" fait référence à un petit rongeur. Ces significations sont donc traitées indépendamment les unes des autres, et l'interprétation de la phrase se fait en additionnant ces significations. Toutefois, cette approche ne rend pas toujours justice à la complexité du langage. La phrase en elle-même ne peut pas toujours être réduite à des relations strictes entre mots isolés. C'est là que les limites de cette analyse se font sentir.

3.2. Les limites de l'analyse strictement phrastique

Une des principales limites de l'analyse strictement phrastique réside dans le fait qu'elle ignore souvent le contexte et l'interaction entre les éléments de la phrase. Bien que la syntaxe nous aide à comprendre l'organisation des mots, elle ne prend pas toujours en

compte les nuances apportées par les éléments pragmatiques, sémiotiques ou même émotionnels qui influencent le sens global d'un énoncé.

Prenons l'exemple suivant : "*Je suis fatigué*". Sur le plan syntaxique, cette phrase semble être une simple déclaration qui suit l'ordre sujet-verbe-adjectif. Mais si cette phrase est prononcée dans un contexte particulier, par exemple après une longue journée de travail ou lors d'une conversation informelle entre amis, son interprétation peut varier. Elle peut exprimer une simple constatation ou bien être perçue comme un appel à la compassion, un besoin de soutien, ou même une demande implicite de repos. La pragmatique de la situation joue ici un rôle clé, ce qui échappe à une analyse uniquement syntaxique.

Autre exemple : la phrase "*Je n'ai pas de chance*". Sur le plan syntaxique, on pourrait la considérer comme une simple phrase négative. Pourtant, dans une situation où quelqu'un se confie après une série de malheurs, la signification de cette phrase peut aller bien au-delà de la simple constatation factuelle. Elle pourrait alors exprimer un sentiment de désespoir ou de résignation. L'analyse purement phrastique, qui se concentre sur l'identification des mots et de leur structure, néglige cette dimension émotionnelle et contextuelle du sens.

3.2.1. L'interaction entre les éléments et l'importance du contexte

L'analyse phrastique est limitée lorsqu'il s'agit de comprendre les interactions entre les éléments d'une phrase. Les mots ne fonctionnent pas indépendamment, mais interagissent pour produire un sens global qui dépasse la signification isolée de chaque mot. Par exemple, dans la phrase "Elle est venue avec son frère", l'analyse syntaxique pourrait séparer chaque mot, mais c'est l'interaction entre eux qui donne le sens complet de la phrase, montrant qu'elle n'est pas venue seule, mais accompagnée.

3.2.2. L'analyse phrastique et la signification implicite

Une autre limite de l'analyse phrastique réside dans son incapacité à saisir les inférences implicites qui sont souvent cruciales pour comprendre le sens d'une phrase. Par exemple, "Est-ce que tu as fini ?" peut paraître une question ordinaire, mais selon le contexte ou l'intonation, elle peut sous-entendre une désapprobation. Cette nuance implicite échappe à une analyse qui se concentre uniquement sur la structure de la phrase.

4. Introduction à la dimension contextuelle

L'importance du contexte dans l'interprétation linguistique ne peut être sous-estimée. Le sens d'une phrase ou d'une expression peut varier de manière significative en fonction du cadre dans lequel elle est utilisée. En linguistique, il est souvent impossible de comprendre complètement un énoncé sans tenir compte du contexte dans lequel il s'inscrit. Le contexte permet de déchiffrer les significations implicites, les intentions de l'énonciateur, ainsi que les relations entre les différents éléments du discours. Par exemple, une phrase comme "Il est tard" pourrait être une simple observation, ou une demande implicite de partir, en fonction du contexte.

Il existe deux niveaux de contexte qui jouent un rôle clé dans l'interprétation : le cotexte et le contexte. Le cotexte désigne les éléments qui entourent un énoncé immédiat, comme les phrases ou mots voisins qui peuvent aider à préciser la signification d'un terme. Par exemple, dans une conversation, la phrase "Je suis en train de manger" sera mieux comprise dans un échange où l'on a parlé de nourriture juste avant. Le cotexte permet donc de donner du sens à des mots ou des expressions ambiguës en se basant sur leur environnement immédiat.

Le contexte, en revanche, va au-delà du cotexte et se réfère à la situation d'énonciation elle-même : qui parle, à qui, dans quel cadre et dans quel but. Par exemple, la phrase "Je suis désolé" peut signifier des excuses sincères, mais dans un contexte humoristique, elle pourrait être utilisée de manière ironique. Ainsi, le contexte d'énonciation, qui inclut des éléments extralinguistiques comme la culture, les relations sociales et la situation particulière de l'échange, est essentiel pour une interprétation précise. Le contexte permet de déterminer la valeur d'un énoncé, qu'il soit direct ou indirect, et de saisir les nuances que le discours peut comporter.

Conclusion

En conclusion, ce premier cours a permis de poser les bases de notre réflexion sur l'analyse linguistique, en rappelant les différents niveaux d'analyse du langage, de la phonétique à la pragmatique, et en explorant les concepts clés qui en découlent. Nous avons vu comment la distinction entre langue et parole, ainsi que l'importance du contexte et de l'énoncé, enrichissent notre compréhension du langage dans ses usages réels. Au-delà de la phrase isolée, il devient essentiel de prendre en compte les

interactions entre les éléments linguistiques et leur environnement pour saisir pleinement le sens global d'un texte ou d'un discours. Ce parcours préparatoire nous offre ainsi les outils nécessaires pour aborder la complexité du langage, où chaque mot et chaque structure, dans un contexte précis, peut prendre des significations multiples et nuancées.

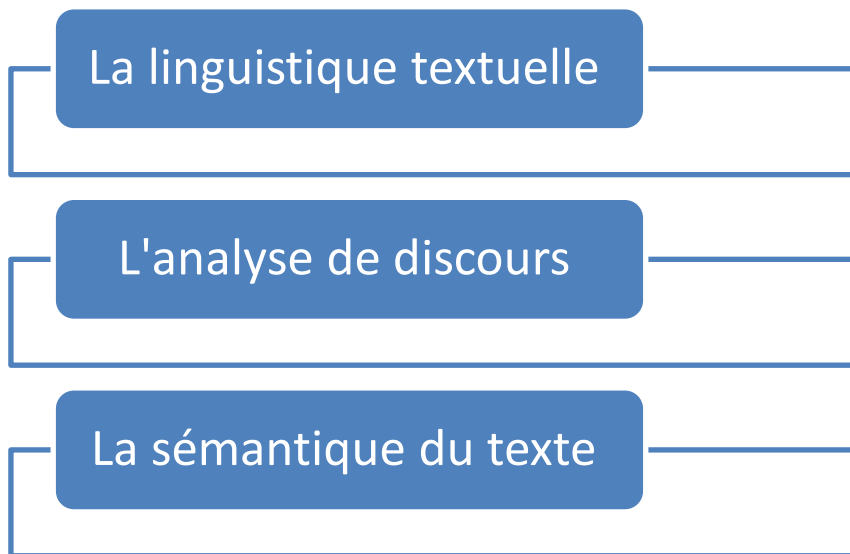
Chapitre 2: Introduction à la Linguistique Discursive : Typologies, Caractéristiques et Lois du Discours

Introduction

Le terme « linguistique » recouvre aujourd'hui une pluralité de significations qui rendent sa définition complexe. À ses origines, notamment avec l'émergence du structuralisme, la linguistique était une discipline descriptive qui se distinguait de la grammaire traditionnelle par son objectif d'analyser les systèmes sous-jacents des langues (phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique). Au fil du temps, le champ d'étude de la linguistique s'est élargi pour inclure des dimensions sociologiques, psychologiques et ethnologiques, et pour explorer les différents usages du langage dans des contextes variés : communicationnels, conversationnels, ou encore ethnographiques. Ce développement a donné naissance à de nouveaux courants comme la sémiotique et l'analyse du discours.

Cependant, cette évolution n'est pas sans soulever des enjeux méthodologiques et théoriques. On distingue principalement deux grandes orientations : l'une qui s'intéresse à la langue en tant que système structuré, et l'autre qui se focalise sur le langage dans ses usages concrets, en tant qu'acte de communication et processus de mise en scène. Ces deux approches, bien qu'elles ne soient pas mutuellement exclusives, diffèrent par leur manière d'aborder l'objet d'étude. Il est ainsi possible de les envisager sous les angles d'une « linguistique de la langue » et d'une « linguistique du discours », deux perspectives qui, si elles se complètent, répondent à des interrogations distinctes.

Les linguistiques discursives regroupent la linguistique textuelle, l'analyse du discours et la sémantique des textes. Elles se basent toutes sur la prise en considération de la dimension transphrastique des énoncés.



1. Définition du discours:

1.1. En rhétorique :

Le discours, dans sa définition rhétorique, va bien au-delà d'une simple énonciation d'idées. Il s'apparente à une série de développements oratoires soigneusement élaborés dans le but de convaincre, de persuader ou encore de susciter des émotions spécifiques chez l'auditoire. Ce n'est pas un acte spontané, mais un processus structuré qui obéit à des règles précises, fruit d'une longue tradition oratoire. La rhétorique distingue ainsi plusieurs genres de discours, chacun répondant à des objectifs différents et à des circonstances particulières.

Tout d'abord, le genre démonstratif : ici, l'orateur cherche à blâmer ou à louer une action, une personne ou une idée. C'est un discours qui peut servir à affirmer une valeur ou à dénoncer une faute, souvent dans un contexte moral ou éthique. Il ne se contente pas de décrire, il cherche à marquer l'opinion de l'auditoire par la force de la démonstration.

Ensuite, le genre délibératif : ce type de discours est destiné à conseiller ou à dissuader. L'orateur y joue un rôle de guide, offrant des conseils sur les meilleures actions à entreprendre, ou au contraire, déconseillant une voie risquée ou néfaste. Le but ici est de faire réfléchir l'auditoire en l'engageant dans une réflexion sur l'avenir.

Enfin, le genre judiciaire, qui est probablement l'un des plus connus, est celui où l'orateur se fait défenseur ou accusateur. Il s'agit de défendre une cause ou de porter des accusations, souvent dans le cadre d'un procès, qu'il soit réel ou symbolique. Ce discours met en jeu la vérité, l'équité et les principes de justice. L'énonciation se veut souvent passionnée, marquée par la confrontation des arguments et la quête d'une issue favorable pour une partie.

Par ailleurs, le discours se distingue également par les circonstances dans lesquelles il est prononcé. Un sermon, prononcé dans un contexte religieux, une plaidoirie lors d'un procès, un réquisitoire exprimant l'indignation face à une injustice, ou une commémoration solennelle d'un événement marquant : tous ces types de discours sont chargés de significations spécifiques, de valeurs et d'intentions qui ne peuvent être réduites à une simple transmission d'informations. Chaque forme de discours prend sa place dans un moment donné, avec une audience prête à recevoir le message et une situation prête à le transformer.

Ainsi, la rhétorique nous montre que le discours est bien plus qu'un simple échange verbal : c'est un instrument puissant, un art de convaincre et de toucher, selon une tradition millénaire qui ne cesse d'évoluer en fonction des contextes et des enjeux de société.

1.2. En linguistique

Avant de nous engager plus avant dans l'étude de la typologie des discours, il est essentiel de commencer par une définition précise de la notion de **discours**, qui est au cœur de cette réflexion. Cette notion, bien que courante dans le langage quotidien, recouvre des réalités multiples et, à ce titre, elle suscite plusieurs interprétations et théories en linguistique. Il existe ainsi une pluralité de visions divergentes sur ce qu'est le discours, ce qui rend nécessaire une exploration des différentes définitions proposées par les chercheurs.

1.2.1. L'élargissement de la notion de discours

La linguistique, dans sa démarche analytique, a étendu la notion de discours au-delà de la simple phrase, incluant désormais toute forme de message oral ou écrit produit par un locuteur. Cette extension permet d'inclure non seulement des discours individuels, mais aussi des dialogues et des polylogues, c'est-à-dire des échanges multiples entre plusieurs locuteurs. Dans cette vision, le discours n'est pas seulement une suite de phrases isolées, mais une construction plus large qui implique un enchaînement cohérent et fluide entre ces différentes unités. Le champ du discours, ainsi élargi, devient un thème central dans de nombreuses recherches contemporaines, ce qui témoigne de l'importance de cette notion dans les études linguistiques actuelles.

Dès lors, le discours est perçu comme un énoncé supérieur à la phrase, qui n'existe pas en soi, mais qui prend sens dans son organisation au sein d'un ensemble discursif. Ce point de vue met l'accent sur la cohésion et l'enchaînement des suites de phrases, c'est-à-dire sur les mécanismes qui permettent de relier les unités phrastiques de manière à former un tout structuré et compréhensible. Cela implique une réflexion sur la manière dont les différents énoncés se combinent pour construire du sens, en tenant compte des relations logiques (comme la cause, la conséquence, l'opposition, etc.) et des marqueurs discursifs (connecteurs, reprises, etc.).

1.2.2. La définition de J.-M. Adam : une approche situationnelle et pragmatique

L'une des définitions les plus influentes de la notion de discours en linguistique est celle de **Jean-Michel Adam**, un linguiste français qui a largement contribué à l'étude du discours. Selon lui, le discours est un énoncé qui peut être caractérisé par des propriétés textuelles (la structure du discours, les choix lexicaux, les procédés de cohésion, etc.), mais il insiste particulièrement sur l'aspect pragmatique et contextuel du discours. Pour Adam, le discours est avant tout un acte de discours, c'est-à-dire un geste langagier effectué par un locuteur dans un contexte donné. Ce contexte inclut non seulement les participants à l'interaction, mais aussi l'institution, le lieu et le moment de l'énonciation.

Ce qu'Adam cherche à souligner, c'est que le discours ne peut pas être réduit à un simple produit textuel ou verbal, mais doit être compris comme un acte social inscrit dans une situation spécifique. Chaque acte de discours prend sens en fonction de l'interaction qui se déroule dans un cadre déterminé : la nature des interlocuteurs, les attentes institutionnelles, les enjeux sociaux ou culturels, et la temporalité du discours.

Cette vision pragmatique rejoint l'idée de la conduite langagière, qu'Adam définit comme l'ensemble des pratiques discursives mises en œuvre par un locuteur dans une situation donnée.

Cela implique une vision dynamique du discours, où la langue n'est pas seulement un code abstrait à déchiffrer, mais un moyen d'agir sur le monde, de se positionner vis-à-vis des autres et de construire une réalité partagée au travers de l'échange verbal. Ce point de vue est très influent dans les études de l'interaction verbale, car il prend en compte les dimensions sociologiques et psychologiques de l'énonciation, en montrant que le discours est avant tout une pratique sociale, une interaction qui dépasse largement la simple transmission d'informations

2. Les traits distinctifs du discours

D. Maingueneau (spécialiste en analyse de discours) décrit plusieurs traits essentiels du discours, que nous allons présenter brièvement :

2.1. Le discours est une organisation transphrastique

D'après Maingueneau, le discours dépasse le simple cadre de la phrase. Autrement dit, il ne se limite pas à l'organisation des mots dans une phrase, mais s'étend à un niveau supérieur, où l'enchaînement des phrases constitue une organisation transphrastique. Cette organisation ne se contente pas d'être une suite de phrases grammaticalement correctes mais suit des règles précises qui varient en fonction du contexte social du locuteur. Par exemple, un discours prononcé par un narrateur du XVIIIe siècle ne sera pas structuré de la même manière que celui d'un narrateur du XXe siècle. De même, le discours d'un ouvrier, d'un bourgeois ou d'un aristocrate s'organisera différemment en fonction des normes sociales et des attentes de chaque groupe.

Le discours reflète ainsi les pratiques sociales d'un groupe, et la manière dont les énoncés sont structurés dépend du mode de communication propre à ce groupe. Cette notion permet de souligner l'aspect social du discours, où la structure et la longueur des énoncés sont adaptées aux contextes et aux publics spécifiques.

2.2. Le discours est orienté

Le discours se caractérise par sa linéarité, c'est-à-dire qu'il se développe dans le temps en suivant une direction choisie par le locuteur. Cela signifie que le discours est orienté vers un objectif précis, qui guide son déroulement. Ce processus est particulièrement manifeste dans la gestion des anticipations et des retours en arrière. Le locuteur peut,

par exemple, anticiper ce qu'il va dire pour mieux organiser ses idées ou revenir sur des éléments déjà évoqués pour les clarifier.

Le discours peut être monologique ou dialogal, ce qui influence la façon dont il se développe. Dans un monologue, le locuteur contrôle complètement la structure du discours, tandis que dans un dialogue, le discours peut être interrompu par l'interlocuteur, et des ajustements peuvent être nécessaires pour reprendre ou préciser certaines idées. Cette orientation et cette gestion linéaire sont essentielles dans la compréhension du discours, car elles révèlent l'intention du locuteur et la manière dont il guide son énoncé pour atteindre son but, qu'il soit de convaincre, d'informer, ou d'exprimer un sentiment.

2.3. Le discours est une forme d'action

D. Maingueneau met en évidence que chaque énonciation n'est pas simplement un échange de mots, mais constitue un acte de langage qui vise à influencer une situation. Ces actes de langage peuvent prendre des formes variées : une promesse, une suggestion, une affirmation, une interrogation, etc. Chaque acte s'inscrit dans un genre de discours spécifique, qui définit son but et la manière dont il doit être formulé. Par exemple, un discours médical dans un cadre de consultation vise à informer et à conseiller, un discours dans un journal télévisé a pour objectif de transmettre des informations, et un tract politique cherche à convaincre ou à inciter à l'action.

Le discours devient ainsi un moyen de changer une situation sociale, de produire une modification dans l'état des choses, que ce soit en influençant l'opinion, en modifiant une perception, ou en incitant à l'action. L'acte de langage n'est donc jamais neutre ; il est toujours orienté vers un effet spécifique.

2.4. Le discours est interactif

Le discours est fondamentalement interactif, car il implique toujours une forme d'échange entre deux ou plusieurs personnes. Dans une conversation, chaque énoncé est construit en réponse aux interventions de l'autre, créant ainsi une dynamique verbale entre les participants. Cependant, Maingueneau distingue l'interactivité du discours de l'interaction orale proprement dite. L'interactivité désigne la relation entre l'énonciateur et d'autres instances d'énonciation (réelles ou virtuelles), et ce, même dans des contextes où l'échange verbal direct n'a pas lieu. Cela peut inclure, par exemple, un discours médiatique, qui s'adresse à un public tout en étant influencé par les attentes et les réactions implicites de ce public.

L'interactivité est donc un élément clé pour comprendre comment le discours est construit, car chaque énoncé est formulé en fonction de la présence d'un ou plusieurs destinataires, réels ou imaginés, à qui il est destiné.

2.5. Le discours est contextualisé

Le sens d'un discours ne peut être saisi sans prendre en compte le contexte dans lequel il est prononcé. En effet, un même énoncé peut avoir des significations totalement différentes en fonction du lieu, de l'heure, de la situation et des participants à l'interaction. Par exemple, le discours d'un médecin dans son cabinet ne sera pas le même que celui d'un médecin lors d'une discussion informelle avec un ami. Le discours, de par sa nature, contribue également à définir son propre contexte, car il peut modifier la situation en cours d'énonciation. Ainsi, un locuteur peut adapter son discours en fonction du rôle qu'il joue dans un contexte donné. Par exemple, un professeur qui parle à ses étudiants adoptera un discours différent de celui qu'il utiliserait dans une conversation informelle avec des amis, même s'il s'agit des mêmes individus. Le discours est donc toujours en interaction avec son environnement social et culturel, ce qui le rend intrinsèquement contextuel.

2.6. Le discours est pris en charge par un sujet

Le sujet énonciateur du discours est essentiel pour comprendre sa dynamique. Le locuteur (souvent représenté par le pronom « je ») est responsable de son discours et choisit une attitude énonciative qui peut être plus ou moins engagée selon le contenu et le contexte de l'énonciation. Par exemple, un locuteur peut affirmer qu'il pleut en le présentant comme un fait indiscutable, ou bien il peut indiquer son incertitude en utilisant des formulations comme "Peut-être qu'il pleut". Cette responsabilité énonciative montre que le locuteur assume son discours et les implications qui en découlent, tout en ayant la possibilité de moduler son degré d'adhésion ou de distance vis-à-vis du contenu exprimé.

Cela témoigne également de l'importance de la subjectivité dans le discours : chaque énoncé est une expression du point de vue particulier du locuteur, et la manière dont il le formule révèle sa propre attitude par rapport à ce qu'il affirme

3. Le discours et l'interdiscours :

Le discours, en tant qu'acte de communication, ne se fait pas de manière isolée ; il s'inscrit toujours dans un *interdiscours*, c'est-à-dire dans un contexte plus large de discours multiples, qui influencent et orientent sa production. Chaque discours appartient à un genre spécifique, qui détermine la façon dont il établit des relations avec

d'autres discours. Par exemple, un livre d'histoire n'utilisera pas les mêmes sources ni le même type de référence qu'un guide touristique, car les genres eux-mêmes régissent non seulement les types d'informations qu'ils peuvent transmettre, mais aussi la manière dont ces informations doivent être présentées. L'historien se réfère à des faits vérifiables et cite des sources académiques, tandis que le guide touristique, visant un public plus large, s'appuie sur des descriptions subjectives et sur des conseils pratiques. Ce phénomène de *relation interdiscursive* montre que chaque discours est influencé par des discours précédents et qu'il influence, à son tour, des discours futurs. Les genres discursifs, comme l'histoire ou le tourisme, ne sont pas seulement des catégories de contenu, mais aussi des cadres qui organisent et structurent la manière dont l'information circule et se construit.

4. Les lois du discours :

4.1. La loi de pertinence :

Cette loi stipule qu'une énonciation doit toujours être pertinente, c'est-à-dire qu'elle doit arriver à un moment propice dans le contexte de communication. Elle doit répondre à une nécessité ou à une question implicite ou explicite. Lorsqu'un discours est perçu comme "hors de propos" ou "à côté de la plaque", cela signifie qu'il manque de pertinence. La pertinence, ici, se base sur le fait qu'une énonciation vient *à propos* pour résoudre un problème de communication, répondre à une attente, ou éclairer un sujet précis. Cela implique aussi que le locuteur ou l'énonciateur choisit de se concentrer sur certains aspects d'un sujet, en laissant de côté d'autres éléments jugés non pertinents pour la situation donnée. Par exemple, une analyse scientifique sur les effets du réchauffement climatique sera plus pertinente si elle se concentre sur des données récentes et vérifiables plutôt que sur des informations obsolètes.

4.2. La loi de sincérité :

Selon cette loi, l'énonciateur s'engage dans l'acte de discours qu'il réalise. Cela veut dire qu'il doit être sincère, c'est-à-dire qu'il est censé dire ce qu'il pense, exprimer sa pensée de manière honnête et transparente, et assumer la vérité de ses propos. Par exemple, dans un contexte politique, un discours sincère est celui où le locuteur exprime ses véritables opinions et intentions, sans chercher à manipuler ou à dissimuler ses véritables objectifs. Cependant, cette loi est souvent mise à l'épreuve dans des contextes où la manipulation, la dissimulation ou la stratégie communicationnelle entrent en jeu,

comme dans le cas des discours politiques ou commerciaux, où les énoncés peuvent être adaptés pour obtenir un effet particulier, souvent au détriment de la transparence.

4.3. La loi d'informativité :

Cette loi repose sur l'idée que chaque énoncé doit apporter une information nouvelle au destinataire, qu'il soit un interlocuteur direct ou un auditoire plus large. Lorsque l'énoncé ne délivre rien de neuf, cela peut signifier qu'il sert à autre chose que la simple transmission d'informations. Il peut, par exemple, transmettre une idée de manière voilée ou nuancée, à travers des propos anodins qui cachent un message plus complexe. Dans la communication quotidienne, il est fréquent que certains discours soient utilisés pour dire des choses sans vraiment les dire de façon directe. Par exemple, dans un discours politique, un énoncé comme "nous devons rester unis face aux défis futurs" peut ne rien apporter de nouveau en termes d'information, mais avoir une fonction de rassemblement et d'alignement idéologique. Cette loi s'applique également à la communication scientifique ou technique, où chaque publication cherche à introduire des résultats inédits ou des avancées.

4.3. La loi d'exhaustivité :

L'énonciateur est tenu de fournir l'information maximale et la plus complète possible, selon le contexte de la communication. Cela signifie qu'il doit s'efforcer de répondre de manière exhaustive aux attentes de l'audience, sans omettre d'éléments clés. Cependant, ce principe est nuancé par les contraintes de la situation : la quantité d'informations à fournir dépend de la nature de la communication, du temps imparti, et des besoins du destinataire. Par exemple, dans un contexte académique, une analyse doit être suffisamment détaillée pour couvrir tous les aspects d'une question, tandis que dans un contexte publicitaire, la concision prime et seuls les éléments jugés essentiels sont communiqués.

4.4. Les lois de modalité :

Les lois de modalité traitent de la manière dont l'énonciateur cherche à exprimer son discours de manière claire et précise, tout en respectant des principes de concision et de simplicité. Ces lois portent sur l'organisation de l'énoncé, l'intensité avec laquelle il est exprimé, et le degré de certitude ou de doute qui l'accompagne. L'énonciateur doit choisir les moyens les plus efficaces pour transmettre son message tout en respectant les attentes du public et le contexte. Par exemple, dans un discours scientifique, la modalité pourrait être marquée par l'utilisation de termes précis et mesurés, tandis que dans un

discours publicitaire, la modalité pourrait chercher à susciter une réaction émotionnelle immédiate, avec des propos plus suggestifs et convaincants.

Ces lois définissent bien évidemment un discours "idéal", celui que suppose, dans l'absolu, l'acte de communication (la communication vise *a priori* la compréhension la plus rapide et la plus totale entre ses différents partenaires). Dans l'analyse d'un texte littéraire, ces lois prennent tout leur sens dès lors qu'elles sont transgressées, ce que la littérature contemporaine a très souvent fait. Dans un texte comme *Le Bavard* de Louis-René des Forêts, la loi de pertinence, voire celle d'informativité, sont bafouées, puisque le personnage ne cesse de parler pour, *a priori*, ne rien dire. De même, la littérature moderne joue très souvent avec les lois de modalité (clarté, concision) et d'exhaustivité. La communication littéraire est sûrement celle qui joue le plus avec les codes, quels qu'ils soient.

Conclusion

Ce chapitre a exploré les différentes dimensions du discours, en distinguant l'approche rhétorique, axée sur la persuasion et l'émotion, et l'approche linguistique, qui considère le discours comme un ensemble d'énoncés cohérents et contextuellement situés. Les traits distinctifs du discours, tels que son organisation transphrastique et sa linéarité, montrent qu'il est un processus dynamique et interactif, influencé par les attentes des auditoires. Enfin, les lois du discours (pertinence, sincérité, informativité, exhaustivité) définissent un cadre idéal de communication, mais ces règles sont souvent subverties dans des contextes littéraires ou artistiques. En somme, le discours est un phénomène complexe, influencé par des facteurs sociaux, culturels et interactifs, qui façonne et reflète les réalités de notre époque.

Chapitre 3 : La linguistique textuelle

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons plonger au cœur de l'analyse des textes, en explorant les mécanismes qui régissent leur construction et leur interprétation. Loin de se limiter à une simple étude des mots ou des phrases isolées, la linguistique textuelle s'intéresse aux relations complexes qui se tissent à l'intérieur d'un texte, ainsi qu'aux différents niveaux de sens qui en émergent. À travers l'étude des structures linguistiques, des genres discursifs et des procédés sémantiques, nous chercherons à comprendre comment les textes fonctionnent et comment ils influencent notre manière de penser, de communiquer et de représenter le monde.

1. Définition de la linguistique textuelle

La linguistique textuelle est un sous-domaine de la linguistique qui se concentre sur l'analyse globale du texte et du discours, au-delà de l'étude des éléments isolés comme la morphosyntaxe des phrases. Selon J.-M. Adam, cette discipline relève de l'analyse des pratiques discursives et examine les relations qui organisent les propositions au sein d'un texte. Elle repose sur les principes de la linguistique de l'énonciation, qui distingue la phrase (unité grammaticale) de l'énoncé (unité de communication). L'objectif de cette discipline est de comprendre la structuration de l'information au sein du texte, en analysant comment les moyens linguistiques (temps verbaux, pronoms, connecteurs, etc.) sont utilisés pour produire de nouvelles informations ou reprendre des éléments déjà introduits. Contrairement à la linguistique générale, qui s'intéresse à la langue dans son ensemble, la linguistique textuelle se concentre spécifiquement sur les unités linguistiques qui forment le texte.

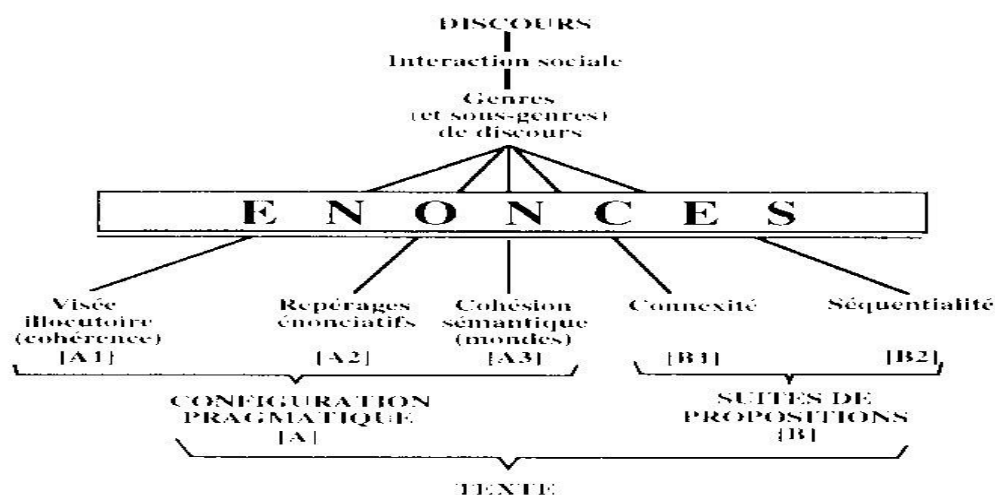
1.1. Origines et développement

Le développement de la linguistique textuelle trouve ses racines dans la linguistique de l'énonciation, notamment à travers les travaux des linguistes francophones comme **Charles Bally** et **Émile Benveniste**, qui ont mis en évidence la notion d'énoncé et la dynamique de la communication dans les discours. C'est à partir des années 1950 que la linguistique textuelle émerge, surtout dans les pays anglo-saxons sous le nom de Text-

linguistics, avant de se diffuser dans le milieu francophone vers la fin des années 1980. Cette approche vise à comprendre les relations textuelles qui organisent les énoncés et permettent leur cohérence et leur progression.

2. Les éléments constitutifs du texte selon J.-M. Adam.

Jean-Michel Adam considère le texte comme une structure complexe régie par divers sous-systèmes qui interagissent de manière constante. Il distingue cinq plans d'organisation qui assurent la cohérence et l'articulation du texte. Trois de ces plans relèvent de l'organisation pragmatique du discours : la visée illocutoire (l'intention communicative derrière l'énoncé), les repérages énonciatifs (les éléments qui ancrent l'énoncé dans son contexte), et la représentation construite du monde du texte, qui concerne l'organisation sémantique et référentielle. Les deux autres plans sont liés à l'agencement des propositions : la grammaire de phrase et la grammaire de texte, qui assurent la connexité textuelle, et l'organisation séquentielle, qui concerne la structuration du discours en séquences. Ces cinq plans sont complémentaires et interagissent de manière étroite lors des processus de production et d'interprétation du texte. Pour saisir pleinement ces dynamiques, Adam préconise l'utilisation d'un modèle complexe prenant en compte à la fois les dimensions locale et globale des phénomènes linguistiques.



2.1. Plan de la visée illocutoire et de la cohérence [A1]

Jean-Michel Adam explique que la visée illocutoire est un élément central de l'organisation pragmatique du texte. Un texte est constitué d'une série d'actes illocutoires qui, ensemble, forment une structure hiérarchique où un acte illocutoire dominant, soutenu par des actes subsidiaires, détermine l'intention globale du discours. Cette hiérarchie illocutoire permet de donner au texte une cohérence. Par exemple, dans le discours politique de Giscard d'Estaing(<https://www.vie-publique.fr/discours/131490-allocation-de-m-valery-giscard-destaing-verdun-sur-le-doubs-vendre>) , bien que le Président ne demande jamais explicitement de voter pour la droite, l'ensemble des actes illocutoires (promesses, prédictions, etc.) construit implicitement un acte global directif. La cohérence du texte se construit ainsi par l'interprétation de cet acte dominant, qui oriente la compréhension du message global du texte.

Adam souligne que la cohérence n'est pas simplement une propriété linguistique, mais plutôt le résultat d'une activité interprétative. Elle émerge lorsque l'interprétant perçoit la visée illocutoire sous-jacente au texte, ce qui permet de lier des énoncés qui, autrement, manqueraient de connexité ou de progression. La cohérence n'est donc pas donnée d'emblée par la structure syntaxique ou la cohésion sémantique du texte, mais résulte du processus d'interprétation qui donne sens au discours. Dans ce sens, la visée illocutoire et la cohérence sont indissociables, car c'est la détection de l'intention illocutoire qui permet de juger de la cohérence d'un texte.

2.2. Plan des repérages énonciatifs [A2]

Cela concerne la manière dont le contexte de l'énonciation, c'est-à-dire la situation dans laquelle se déroule l'acte de parole, est défini dans un texte. Selon Jean-Michel Adam, un texte peut comporter plusieurs types d'énonciation, qui varient selon la nature du contexte et de la relation entre l'énonciateur (locuteur) et le destinataire.

- **Énonciation orale actuelle** : Lorsque l'énonciation se fait dans une situation de discours immédiat, comme une conversation, où le contexte est directement perceptible par les participants. Les repères sont alors des éléments comme "JE", "TU", "ICI", "MAINTENANT".

- **Énonciation écrite actuelle** : Dans un texte écrit, le contexte n'est pas donné directement, il doit être explicitement formulé pour que le locuteur puisse interagir avec son destinataire à distance.
- **Énonciation non-actuelle (ou histoire)** : Ici, le locuteur se place à distance du discours, comme dans un récit historique ou fictif, où le narrateur ne s'implique pas personnellement.
- **Énonciation proverbiale** : Par exemple, les dictons ou maximes, caractérisés par un **ON** universel, qui s'exprime de manière intemporelle et générique, sans référence à un contexte spécifique.
- **Énonciation du discours logique ou scientifique** : Ce type d'énonciation se détache du contexte immédiat pour se centrer sur l'argumentation théorique ou le texte lui-même. Le **NOUS** utilisé ici peut inclure à la fois l'auteur et la communauté scientifique, et les repères temporels et spatiaux se réfèrent uniquement au texte.
- **Énonciation poétique** : Un cas particulier où la parole poétique se détache de toute interprétation situationnelle ou expressive. Dans la poésie, l'énonciation n'est pas à actualiser, elle appartient au texte lui-même et sa récitation ne doit pas être influencée par l'ici et le maintenant du locuteur.

Au niveau local, les propositions énoncées dans un texte peuvent être prises en charge par le locuteur ou non. Par exemple, dans le discours de Giscard d'Estaing mentionné dans l'exemple, une proposition comme "Je n'ai pas à vous dicter votre réponse" laisse entendre implicitement une autre proposition qui n'est pas assumée par le locuteur : "Je dois vous dicter votre réponse". Ce jeu entre les propositions explicites et implicites fait partie de l'analyse des repérages énonciatifs, car il contribue à la construction de l'argumentation et à la gestion de la polyphonie, c'est-à-dire la présence de plusieurs voix ou points de vue dans le texte.

Ainsi, les repérages énonciatifs jouent un rôle essentiel dans la compréhension du cadre discursif et de l'orientation pragmatique du texte.

2.3. Plan de la cohésion sémantique [A3]:

Il concerne la manière dont un texte établit un sens global, c'est-à-dire la façon dont les éléments du texte sont reliés entre eux pour former un tout cohérent et compréhensible.

Ce plan s'intéresse au thème global du texte, qui peut être un univers fictionnel ou un monde réel, selon que le texte suit une logique propre ou celle de notre réalité.

Dans un texte narratif, par exemple, un début comme « **Il était une fois...** » signale au lecteur que l'histoire va se dérouler dans un monde fictif, où les lois de notre réalité peuvent ne pas s'appliquer. Un autre exemple : l'usage du conditionnel, comme dans le slogan publicitaire « **Les chats achèteraient Whiskas** », fait également référence à un monde imaginaire où cette proposition pourrait être vraie, bien que cela ne soit pas le cas dans la réalité.

La cohésion sémantique se construit aussi par la répétition de thèmes ou de significations dans le texte, ce que l'on appelle l'isotopie. Cela signifie que certains éléments, comme des mots ou des concepts, se répètent et s'organisent autour d'un même thème. Par exemple, dans une phrase réaliste comme « **Dans le salon de Madame des Ricochets, le thé de Chine est servi dans des tasses de porcelaine** », les mots "salon", "thé", et "tasses" partagent une même isotopie, formant un monde cohérent et logique.

En revanche, un énoncé surréaliste comme « **Dans le salon de Madame des Ricochets, le thé de lune est servi dans des œufs d'engoulement** » rompt cette cohésion, car les éléments "lune" et "œufs d'engoulement" ne s'intègrent pas bien avec l'image d'un salon traditionnel ou d'un thé. Toutefois, cette rupture peut être atténuée par une interprétation créative, qui peut lier la lune à un monde imaginaire et l'œuf à une tasse fragile, mais cette cohésion est plus complexe à établir.

Ainsi, la cohésion sémantique d'un texte repose sur l'organisation et l'interconnexion de ses éléments de manière à ce qu'ils s'intègrent dans un thème global cohérent. Ce mécanisme est fondé sur la constance des sens (isotopies) à travers le texte, qui permet au lecteur de percevoir le texte comme un tout unifié, plutôt que comme une simple juxtaposition de phrases ou de mots sans lien.

2.4. Le plan de la connexité textuelle:

se concentre sur la manière dont les différentes unités d'un texte sont liées entre elles pour former un tout cohérent. Il s'agit de la manière dont les propositions, phrases et

idées sont reliées, non seulement sur le plan grammatical, mais aussi sémantique et pragmatique, afin de créer une progression fluide du texte.

À un premier niveau, chaque phrase ou proposition doit être structurée grammaticalement (morpho-syntaxiquement), ce qui signifie que les règles de la langue doivent être respectées. Cependant, l'autonomie de la syntaxe est relative, car certaines structures grammaticales, comme « **Le chou mange l'engoulevent** », peuvent être acceptables dans un monde imaginaire, même si elles dérogent à la logique habituelle de la réalité. Ce genre de construction illustre l'importance de la sémantique des mondes qui accompagne la syntaxe, permettant d'adapter les relations entre les mots selon le contexte fictionnel ou réel du texte.

Ensuite, la connexité des propositions doit assurer à la fois la continuité du texte et la progression des idées. Cela passe par des mécanismes de référence et de reprise qui permettent de lier les phrases entre elles : par exemple, la pronominalisation (changer un nom en pronom : « **Le chat... Il...** »), la référence déictique (préciser un objet par une référence dans le contexte : « **Ce chat...** »), ou encore la substitution lexicale (remplacer un mot par un synonyme ou un terme générique : « **Un chat... L'animal...** »). Ces procédés assurent une certaine fluidité et unité dans le texte.

Dans le poème de Desnos, bien que les propositions soient grammaticalement correctes, la progression sémantique est trop brusque, et la cohésion du texte est partiellement compromise. Le texte présente une chaîne d'événements sans lien suffisant entre eux, ce qui crée un décalage entre les informations. Par exemple, le poème introduit six verbes au passé simple qui dépendent les uns des autres sans que l'on puisse véritablement les relier de manière fluide. Le texte est donc grammaticalement correct, mais il manque de reprises suffisantes pour maintenir une **cohésion** sémantique forte.

D'autres phénomènes, comme le rythme et les parenthésages (les interruptions dans le flux narratif), jouent aussi un rôle important dans la connexité. Par exemple, dans le discours politique cité, les parenthèses et les connecteurs (**car, mais, donc**) servent à articuler des idées opposées ou complémentaires. Cela permet de guider l'interprétation du texte et de créer un enchaînement logique des idées.

Enfin , la démarcation graphique du texte, c'est-à-dire l'utilisation de la ponctuation, des paragraphes, des titres, des sous-titres, ou encore de la mise en page, joue un rôle clé dans l'organisation du texte. Ces éléments visuels aident à structurer le texte et à faciliter la compréhension, en signalant des changements de sujet ou de niveau d'argumentation, ou encore en marquant des pauses.

En conclusion , la connexité textuelle est le réseau complexe de liens grammaticaux, sémantiques et pragmatiques qui permettent aux différentes parties d'un texte de s'assembler de manière fluide et cohérente, tout en maintenant une progression logique et une continuité. Ces liens sont réalisés par des mécanismes syntaxiques, des connecteurs, des parenthèses et des marquages graphiques qui organisent et hiérarchisent les idées.

2.5. Plan de la séquentialité : types ou prototypes ?

Le plan de la séquentialité traite de l'organisation des séquences au sein d'un texte et de la manière dont elles s'enchaînent et se structurent. Selon ce modèle, les individus développent des schémas séquentiels prototypiques au cours de leur apprentissage, ce qui signifie qu'ils sont capables de reconnaître des structures de textes communes, comme les récits, descriptions ou argumentations, qui partagent des caractéristiques linguistiques similaires. Bien que chaque texte soit unique, chaque type de séquence (narrative, descriptive, etc.) présente des traits récurrents qui permettent aux lecteurs de l'identifier comme faisant partie d'un genre particulier. Le texte est ainsi vu comme une structure séquentielle composée de séquences, qui sont elles-mêmes formées de **macro**-propositions (des unités plus grandes constituées de plusieurs propositions). Ces propositions s'enchaînent de manière logique, mais s'emboîtent également les unes dans les autres pour former des ensembles cohérents. Cette organisation permet au texte de se structurer de manière fluide, en garantissant une progression tout en maintenant une certaine hiérarchie interne. En résumé, le texte est composé de séquences interconnectées qui, tout en étant originales et variées, suivent des schémas généraux qui facilitent la compréhension et la production de textes.

3. Les critères fondamentaux de la textualité:

Cette partie fait référence aux éléments clés qui permettent de définir ce qu'est un texte, et comment on peut identifier un ensemble de propos comme étant textuellement

cohérent. Les critères de la textualité sont des aspects fondamentaux qui rendent un discours ou un écrit fonctionnel et compréhensible dans un contexte donné.

3.1. La cohésion:

La cohésion est un concept clé en linguistique textuelle, qui désigne l'ensemble des moyens linguistiques assurant les liens entre les éléments d'un texte. Ces liens peuvent être établis à deux niveaux : intra-phrastique, c'est-à-dire au sein d'une même phrase, et inter-phrastique, entre les différentes phrases du texte. Une cohésion efficace est essentielle pour garantir qu'un texte soit perçu comme cohérent et pour faciliter la compréhension fluide de son sens. Selon Maingueneau (2002), la cohésion comprend les ressources linguistiques permettant de relier les éléments à l'intérieur d'une phrase (cohésion intra-phrastique) et entre les phrases (cohésion interphrastique), assurant ainsi la structure d'un énoncé, qu'il soit oral ou écrit, en tant que texte cohérent.

3.1.1. La cohésion référentielle

La cohésion référentielle (ou cohésion thématique) se rapporte à la capacité d'un texte à maintenir une continuité thématique. Elle repose sur des procédés comme l'anaphore, qui consiste à reprendre un élément évoqué précédemment dans le texte à l'aide d'un pronom ou d'un synonyme. Exemple de cohésion référentielle :

Dans le conte Cendrillon de Charles Perrault, l'utilisation des anaphores (comme elle, le mari, les filles, etc.) permet de faire référence à des éléments déjà mentionnés, assurant ainsi la continuité de l'information.

Il était une fois un gentilhomme qui épousa, en secondes noces, une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. Elle avait deux filles de son humeur, et qui lui ressemblaient en toutes choses...

Ici, le pronom "elle" reprend "la femme" et assure ainsi une cohésion thématique dans le texte.

3.1.2. La cohésion sémantique

La cohésion sémantique concerne les liens de sens entre les éléments du texte, établis notamment par des connecteurs qui marquent des relations logiques (cause, conséquence, opposition, etc.). Ces connecteurs aident à organiser les idées dans le texte

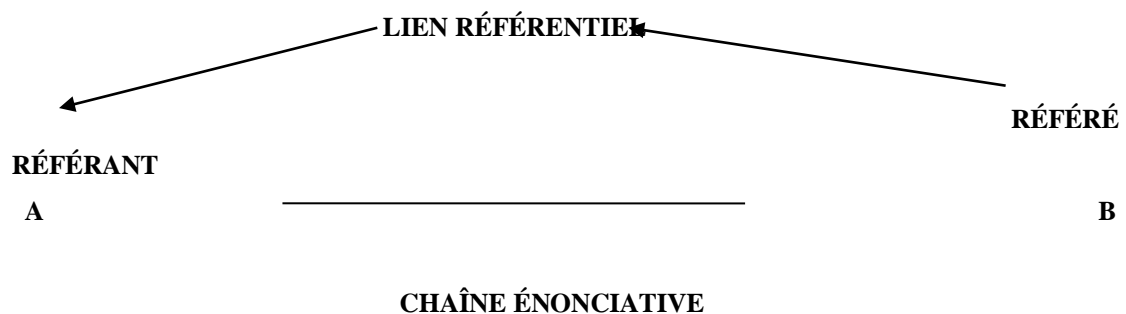
et à rendre l'enchaînement des propos plus fluide et logique. Exemple de cohésion sémantique :

Il pleuvait fortement, donc la réunion a été reportée. Ici, "**donc**" est un connecteur de conséquence qui établit une relation logique entre les deux propositions.

3.1.3. Les éléments de la cohésion :

Parmi les indices qui représentent les marques cohésives sont ceux qui produisent l'enchaînement linguistique, nous citons :

3.13.1. Les anaphores : Les anaphoriques sont très utiles pour éviter les répétitions et assurer la cohérence (donc la clarté) d'un texte. Ils permettent d'avoir des textes précis et concis. (2) Ils reprennent un substantif, une partie de phrase ou même des phrases entières. On distingue les anaphores grammaticales et les anaphores lexicales.



a. Les anaphores grammaticales : ce sont des mécanismes linguistiques qui permettent de renvoyer à un élément précédemment mentionné dans un discours, évitant ainsi les répétitions. Elles se présentent sous trois formes principales :

- **Le pronom personnel de la troisième personne :** Il s'agit des pronoms comme "il", "elle", "ils", "elles", qui renvoient à une personne ou une chose mentionnée auparavant. Par exemple, dans « Paul est parti. Il reviendra demain. », "Il" désigne Paul, évitant de répéter son nom.
- **Le pronom relatif :** Les pronoms relatifs tels que "qui", "que", "dont", "où" permettent de lier une proposition subordonnée à un antécédent. Par exemple, « La maison qui est à côté est vieille. », où "qui" renvoie à "la maison".

- **Les pronoms démonstratifs** : Ces pronoms (celui, celle, ceux, celles) désignent quelque chose de spécifique déjà mentionné dans le discours. Par exemple, « J'ai acheté des pommes. Celles-ci sont délicieuses. » Ici, "celles-ci" renvoie aux pommes.

b. Les anaphores lexicales sont : sous cette catégories , nous citons :

- **L'anaphore nominale** : Dans l'anaphore nominale, l'antécédent est repris par un nom ou un groupe nominal.
 - **Anaphore fidèle** :Le segment nominal répète l'antécédent avec un simple changement de déterminant.

Exemple : « Je corrige mes copies avec un stylo rouge. Le stylo rouge est clair » . Le mot "stylo " se répète mais avec la transformation de l'article indéfini en l'article défini

- **Anaphore infidèle** : L'anaphore infidèle se réalise avec un

synonyme ou un hyperonyme. Exemple :Pierre vient d'apprendre à conduire. Il roule ce matin-là sur une chaussée recouverte d'une mince pellicule de neige. Soudain, il voit déboucher sur sa droite un camion qui lui bloque la route. Pour éviter de heurter ce véhicule, Sophie a épluché une pomme. Elle a jeté la peau à la poubelle.

➤ **Anaphore conceptuelle**

L'anaphore conceptuelle est la reprise d'un groupe nominal ou d'un segment qui n'apparaissent pas explicitement dans la partie précédente du texte. Elle résume le contenu d'une phrase, d'un paragraphe ou d'un fragment de la partie du texte qui précède

Exemple :

Mon mari affirme que ma fille me ressemble. Je ne suis pas de son avis. Le groupe "son avis" dans l'exemple ci-dessus résume le contenu de toute la phrase précédente. Au lieu d'écrire une phrase longue et complexe comme suit : "Je ne suis pas d'accord avec lui que ma fille me ressemble ", l'auteur a exprimé de la même idée que cette phrase par emploi le mot "son avis". Cela n'influence pas l'incompréhension du

lecteur et cela aide à rendre léger la phrase.

➤ **Anaphore associative :**

L'anaphore associative est un syntagme nominal défini qui introduit un élément nouveau dans le discours sur le mode du connu parce que relié par une relation « associative » à un élément antérieur dans le discours. Exemple : Sophie a épluché une pomme. Elle a jeté la peau à la poubelle.

L'anaphore associative se base plus sur une association d'idées, le plus souvent sur une relation de tout à partie. Dans l'exemple ci-dessus, on voit que l'antécédent "une pomme" est uni à l'anaphorique (la peau) par une relation de "partie-tout" (la peau est une partie constituante de la pomme). Ces anaphores associatives sont extrêmement importantes dans le discours parce qu'elles permettent à la fois de continuer sur un thème et de faire progresser ce thème en focalisant sur une partie, un aspect particulier.

3.13.2. La cataphore:

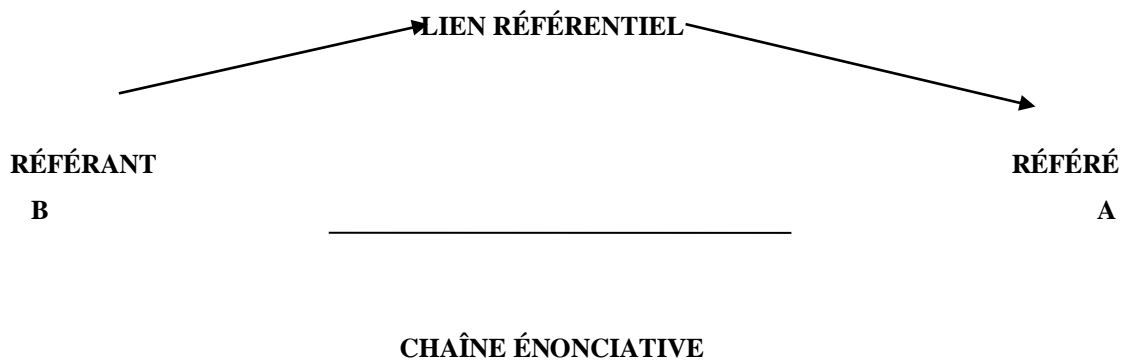
La cataphore est le contraire du terme d'anaphore. Il vient du grec « anaphora » signifiant un mouvement de haut en bas. Il a été premièrement proposé par K. Bühler en 1937. Il est utilisé moins fréquemment que l'anaphore. (Kesik, 1989). Une cataphore est un procédé linguistique dans lequel un mot ou un groupe de mots fait référence à un élément qui sera mentionné plus tard dans le discours. Autrement dit, la cataphore introduit une référence avant de la développer. Elle fonctionne de manière opposée à l'anaphore, qui fait référence à un élément déjà évoqué.

Exemple de cataphore :

- « Il pleuvra demain. » (Ici, "Il" est une cataphore qui fait référence à "le temps" ou "la météo", mais l'information complète n'est donnée qu'après.)

La cataphore est souvent utilisée pour créer du suspense ou pour organiser l'information de manière particulière dans le discours. Elle permet aussi de structurer un texte en préparant le lecteur à une idée qui sera précisée par la suite.

CATAPHORE



La cataphore participe, comme l'anaphore, à la cohérence textuelle. Les outils les plus courants de la cataphore grammaticale sont, comme ceux de l'anaphore, le pronom personnel, ainsi que l'adjectif et le pronom démonstratif :

En parlant de la cataphore, on peut utiliser les termes cataphorisé pour exprimer l'expression référentielle et le terme cataphorisant pour le contraire (Maingueneau, 1994 : 139).

Exemple :

Elle(cataphorisant) est belle, cette voiture(cataphorisé)

Il(cataphorisant) sent fort, ton fromage !(cataphorisé)

La relation entre les deux n'a pas de nature syntaxique mais, d'après M. Kesik, il s'agit d'une relation sémantique dont la distinction est la suivante :

- **Relations directes** – Dans ce cas là, le cataphorisé est donné directement et il est lié avec le cataphorisant par une relation métalinguistique : « *Clarence déclare ceci* : « *De faux juges sont proposés à l'admiration du monde* » » (Kesik, 1989 : 36).
- **Relations indirectes** – L'identification du cataphorisé se réalise indirectement, il faut le trouver. Ex « *La semaine suivante*, je retournerai au collège ». *La semaine suivante* c'est la semaine qui suivit la semaine-repère ; elle n'est pas explicitée par le texte. Le deuxième est celui du référent à déduire « Il fut utilisé dès 1667, mais ne connut la grande vogue qu'au milieu du siècle suivant. (Rousseau P., *Histoire des transports*, 1961, p. 176). Il est possible de déduire que *le siècle suivant*, c'est le XVIIIe siècle », Ces cataphores s'appellent cognitives (Kesik, 1989 : 37). »

D. Maingueneau distingue la cataphore intraphrastique est interphrastique mais elle-même admet que cette division dépend de ce qu'on considère comme une phrase (Maingueneau, 1994 : 153).

a. La cataphore intraphrastique :

Dans le cas de la cataphore intraphrastique, il s'agit d'une liaison entre deux unités linguistiques de la même phrase. Le cataphorisé et le cataphorisant, les deux peuvent se trouver dans une phrase étroite, une phrase avec dislocation ou dans une phrase complexe. A titre d'exemple, on peut utiliser ceux de Maingueneau : « *Son avarice nuit à Paul.* » Le cataphorisé et le cataphorisant se trouvent dans une phrase étroite.

« *Il est venu, Paul.* » Le cataphorisé est disloqué. « *Lorsque'il arrive, Paul se repose.* » Le cataphorisant se trouve dans une proposition subordonnée circonstancielle (Maingueneau, 1994 :153).

Il faut penser à l'antéposition du pronom aussi dans le cas où le cataphorisé est considérablement long : « *Ils ont eu froid les deux jeune jumeaux hollandais qui se sont perdus avant-hier soir au-dessus de Crans-Montana* » (Reichel-Béguelin, <http://www.pratiques-cresef.com>).

Le sens de la phrase joue bien sûr un rôle important parce que si la relation sémantique entre les phrases n'est pas évidente, la cataphore devient incompréhensible : « *Il est malade et Jean s'endort* » (Maingueneau, 1994 : 154).

b. La cataphore interphrastique

Elle désigne spécifiquement une cataphore qui s'établit entre deux phrases distinctes, sans relation de subordination ou de coordination directe entre elles. En d'autres termes, il s'agit d'une cataphore qui ne dépend pas d'un lien syntaxique immédiat (comme une proposition subordonnée ou une coordination), mais qui fonctionne sur la base de la continuité du discours.

Exemple :

1. "Elle est vraiment gentille, cette fille."

Dans cet exemple, "cette fille" est une cataphore interphrastique. Le pronom "Elle" dans la première phrase fait référence à "cette fille" dans la deuxième phrase, même si les

deux phrases sont indépendantes et n'ont pas de lien grammatical (pas de subordination ou de coordination directe).

3.1.3.3. Le facteur de temps et son rôle dans la textualité

Le facteur de temps est un élément fondamental dans l'organisation d'un texte, car il assure la chronologie des actions et des événements, permettant ainsi de relier de manière cohérente les différentes parties du discours. En linguistique, on parle souvent du temps pour désigner le temps chronologique (présent, passé, futur) et les paradigmes de conjugaison associés (passé composé, imparfait, futur simple, futur périphrastique, etc.).

Selon **Dominique Maingueneau**, le facteur de temps est crucial pour la cohésion d'un texte, notamment parce qu'il permet de structurer et de coordonner les événements dans le temps :

"On appelle « temps » aussi bien le temps chronologique (présent, passé, futur) que les paradigmes de conjugaison (passé composé, imparfait, etc.). C'est là une source de confusion car au même temps chronologique peuvent correspondre plusieurs paradigmes : ainsi le futur est marqué par le futur simple (Paul dormira) et par le futur périphrastique (Paul va dormir)."

- ✓ Le temps est essentiel pour relier entre elles les différentes actions d'un texte. Il permet d'indiquer quand une action se déroule par rapport aux autres, en utilisant des temps verbaux différents (présent, passé, futur). Par exemple, dans une narration, le choix d'un temps précis peut marquer l'ordre des événements et la progression du récit.

Exemple :

"Paul s'est levé tôt ce matin. Il a pris son petit déjeuner, puis il est allé courir.

Cet après-midi, il ira travailler."

Ici, l'utilisation du passé composé pour les actions passées et du futur proche ("il ira") pour les actions à venir montre la succession logique des événements.

- ✓ **Création de repères temporels :**

Le facteur de temps aide également à structurer les informations en apportant des

repères temporels. Par exemple, les expressions comme "*hier*", "*ce matin*", "*demain*" permettent au lecteur de se situer dans le temps et de comprendre l'enchaînement des actions par rapport à ces repères.

Exemple :

"Hier, il a plu toute la journée. Ce matin, le soleil brille."

Les deux phrases, bien que distinctes, se rattachent à des moments précis dans le temps grâce aux adverbes temporels.

✓ **Gestion du temps dans la narration :**

Dans un récit, l'utilisation des différents temps verbaux, comme le présent de narration, l'imparfait (pour les actions habituelles ou en cours) ou le passé composé (pour des actions ponctuelles et achevées), permet de donner du rythme et de dynamisme au texte, tout en établissant une certaine cohérence temporelle.

Exemple :

"Quand il était jeune, Paul courait chaque matin. Mais aujourd'hui, il ne fait plus d'exercice."

L'imparfait est utilisé pour une habitude dans le passé, tandis que le présent ("il ne fait plus") marque le contraste avec le présent de l'énonciation.

✓ **La confusion des temps chronologiques**

Maingueneau insiste sur le fait qu'un même temps chronologique peut être marqué par différents paradigmes verbaux, ce qui peut prêter à confusion pour le lecteur ou l'auditeur, tout en permettant de nuancer l'expression du temps. Par exemple, dans le futur, on peut utiliser :

- **Le futur simple** : "*Paul dormira*" (action future)
- **Le futur périphrastique** : "*Paul va dormir*" (action future proche, souvent plus immédiate ou plus décidée).

Dans ces deux cas, bien que l'action se situe dans le futur, l'utilisation de différentes formes verbales peut apporter des nuances sur l'imminence ou la détermination de

l'action. Le futur périphrastique (avec l'auxiliaire "*aller*") peut parfois indiquer une proximité temporelle plus grande, alors que le futur simple semble plus distant.

3.1.3.4. Les connecteurs :

Les connecteurs sont des termes de liaison et de structuration : ils contribuent à la structuration du texte et du discours en marquant des relations entre les propositions ou entre les séquences qui composent le texte et en indiquant les articulations du discours. Les connecteurs explicitent les relations, notamment logiques, à l'intérieur du texte et aident à faire percevoir son organisation par le lecteur.

On établit deux listes de connecteurs, l'une restreinte, l'autre ouverte. Au sens restreint, les connecteurs sont les termes qui assurent la liaison à l'intérieur d'une phrase complexe. On y inclut les conjonctions de coordination (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*) et les conjonctions de subordination (*pour que, de peur que, bien que, tandis que, etc.*) qui sont des mots-outils invariables qui servent à introduire une proposition subordonnée. Au sens large, les connecteurs sont tous les termes qui assurent l'organisation d'un texte. Avec les conjonctions (de coordination et de subordination), on emploie également :

- **Les adverbes de liaison** (*ainsi, alors, certes, néanmoins, cependant, etc.*). Ces adverbes servent à relier deux phrases et notamment à effectuer un balisage de la progression textuelle, soulignent l'organisation générale du discours et facilitent l'orientation du lecteur dans sa progression ;
- **Les groupes prépositionnels.** Par son sens, la préposition permet d'exprimer différents rapports logiques entre les éléments qu'elle lie, par exemple le temps (*avant, depuis, en*), le lieu (*dans, chez, sur*), le but (*pour, afin de*), l'opposition (*contre, malgré*), etc

➤ **Connecteur temporels :**

Nous utilisons les connecteurs temporels pour montrer une structure chronologique dans le temps, à titre d'exemple, quand, lorsque, dès que, aujourd'hui, après, ensuite, dés, actuellement, depuis que, après, avant, puis, etc. Ces connecteurs temporels peuvent marquer une succession des faits dans le temps dans le texte.

➤ **Connecteurs spatiaux :**

Ils font souvent la structure de la description. Les adverbes peuvent indiquer la localisation spatiale dans le texte.. Nous citons par exemple : où, en, devant, derrière, dans, au fond de, ici, là, autour de... etc.

➤ **Connecteurs argumentatifs :**

Les connecteurs argumentatifs sont employés pour faire un raisonnement ou une argumentation. C'est dans le but de classer les arguments et les contre-arguments, en marquant aussi l'orientation argumentative vers la thèse, l'antithèse et la synthèse, à titre d'exemple : mais, portant, car, d'ailleurs, aussi, enfin, d'abord, ensuite, d'une part, d'autre part, en fin de compte, par exemple, parce que, donc, puisque, en effet, tel que, c'est-à-dire,.. etc. Nous voyons que les connecteurs sont des marques linguistiques ; des locutions, des expressions ou des mots qui assurent la linéarité du texte. Ils annoncent un nouveau passage, ils marquent une transition, ils résument et ils concluent, etc. et ils sont souvent placés au début, à la fin et au milieu d'un paragraphe. Ils peuvent indiquer que, dans une même unité textuelle, nous pouvons changer de lieu, de temps, des idées, d'arguments, etc.

3.2. La cohérence textuelle : définition et principes

La cohérence textuelle est une notion linguistique qui désigne la relation logique et sémantique entre les énoncés d'un discours. Elle permet de rendre un texte compréhensible et de montrer que ses différentes parties sont liées de manière pertinente. En d'autres termes, la cohérence assure qu'un texte forme un ensemble structuré, dont les éléments s'enchaînent de façon logique et fluide. Un texte ne se résume pas à une simple juxtaposition d'énoncés, mais requiert une organisation où chaque élément renvoie aux autres de manière claire et intelligible. Cette cohérence s'articule souvent avec la cohésion, qui concerne davantage les liens grammaticaux et lexicaux entre les phrases.

Pour qu'un discours soit cohérent, il ne s'agit pas seulement de comprendre chaque phrase individuellement, mais aussi d'être capable d'interpréter les relations entre elles. Prenons un exemple simple pour illustrer cela :

- *Paul mange une pomme. Il aime beaucoup les fruits.*

Dans cet exemple, il est évident que Paul mange une pomme parce qu'il aime les fruits. Cependant, si l'on remplace "pomme" par "brocoli", le lien logique disparaît, car cela

créé une contradiction avec l'idée que Paul aime les fruits. Ainsi, la cohérence du texte est brisée.

Pour garantir la cohérence d'un texte, il existe plusieurs principes à respecter :

3.2.1. L'unité du sujet

Le texte doit être centré autour d'un même sujet tout au long de son développement. Ce sujet peut être décliné sous différents aspects, mais tous doivent être liés entre eux. Une bonne unité du sujet assure une ligne directrice qui guide le lecteur dans sa compréhension du texte.

3.2.2. La reprise de l'information

Pour maintenir cette unité, il est essentiel de reprendre des informations déjà mentionnées dans le texte. Cette reprise peut se faire à l'aide de plusieurs procédés :

- Par des pronoms (par exemple : "Paul mange une pomme. Il aime beaucoup les fruits.")
- Par des groupes nominaux (ex. : "Les étudiants ont réussi leur examen. Ces jeunes ont travaillé dur.")
- Par la répétition d'un terme ou d'une idée.
- Par des groupes adverbiaux qui désignent une idée déjà exprimée.

3.2.3. Les séquences textuelles

Les séquences textuelles assurent la progression logique de l'information. Un texte cohérent présente des idées dans un ordre précis et structuré, que ce soit sous forme de description, narration, explication, ou argumentation. Par exemple :

- **Séquence narrative** : raconte des événements.
- **Séquence descriptive** : décrit un objet, un lieu ou une personne.
- **Séquence explicative** : fournit des clarifications ou des explications.
- **Séquence argumentative** : soutient un point de vue avec des arguments.

3.2.4. La cohérence des informations

Il est crucial que les informations d'un texte ne se contredisent pas. Si deux parties d'un texte se révèlent incohérentes ou contradictoires, la compréhension du lecteur sera entravée. Un texte explicatif, par exemple, perdrait sa crédibilité si des éléments contradictoires y figuraient. De même, les indications temporelles doivent être cohérentes tout au long du texte, et un changement brusque de temps verbal, comme passer du présent au passé simple sans justification, risquerait de créer de la confusion.

3.2.5. Le point de vue

Le point de vue détermine la manière dont l'auteur ou le narrateur se positionne dans le texte. Il peut également désigner la façon dont il s'adresse au lecteur ou le rapport qu'il entretient avec son sujet. Pour maintenir la cohérence, ce point de vue doit rester constant. Voici quelques aspects du point de vue :

- L'auteur doit rester cohérent dans sa position par rapport au sujet.
- Il doit adopter un mode d'interpellation du destinataire qui soit constant (par exemple, en utilisant "vous" ou "tu" de manière uniforme).
- Son attitude par rapport aux propos doit également être constante, qu'il choisisse un ton neutre et objectif ou qu'il exprime un engagement plus marqué.

3.2.6. La cohérence explicite et implicite

- **Cohérence explicite** : Elle repose sur des connecteurs logiques clairs qui marquent les relations entre les différentes parties du texte (addition, cause, conséquence, comparaison, etc.). Ces connecteurs aident à structurer le discours et à en faciliter la compréhension.
- **Cohérence implicite** : Elle s'appuie sur la ponctuation et les indices contextuels pour maintenir les liens entre les phrases. Par exemple, la ponctuation aide à organiser le texte en segmentant les idées et en marquant les relations logiques entre elles (par exemple, les virgules, les points-virgules, les deux-points, etc.).

3.2.7. L'importance de la cohérence textuelle

La cohérence textuelle est essentielle pour plusieurs raisons :

- **Aptitudes analytiques et rédactionnelles** : Un bon rédacteur maîtrise la progression logique de son texte et s'assure de la cohérence de ses idées pour ne pas perdre le lecteur.
- **Raisonnement logique et clarté** : La cohérence garantit que les idées sont bien articulées, ce qui permet de transmettre un message clair. Un texte cohérent aide le lecteur à suivre le raisonnement sans confusion.
- **Maîtrise de la langue** : L'application des principes de cohérence renforce la maîtrise de la langue, car elle oblige l'auteur à structurer ses idées de manière logique.

3.3. Les règles de la cohérence textuelle : La progression thématique

La progression thématique est une règle essentielle pour assurer la cohérence d'un texte. Elle permet de structurer l'information de manière à ce que chaque nouvelle phrase apporte une information nouvelle en lien logique avec la phrase précédente, et que ce lien se poursuive dans la phrase suivante. Ainsi, la progression thématique évite la répétition inutile et garantit qu'un texte communique efficacement en apportant constamment de nouvelles informations, tout en les reliant aux connaissances précédentes.

3.3.1. La structure thème / rhème

Un texte repose sur une alternance entre informations déjà connues (le thème) et nouvelles informations (le rhème). Cette alternance est fondamentale pour assurer une communication fluide. En linguistique, chaque phrase comprend deux parties :

- **Le thème**, qui correspond au sujet du discours, généralement exprimé par le groupe nominal sujet. C'est la réalité ou l'objet dont l'auteur parle.
- **Le rhème**, ou le propos, qui est ce que l'on dit à propos de cette réalité, et qui contient la nouvelle information apportée par la phrase.

Ainsi, l'articulation entre thème et rhème donne lieu à une progression dans le discours, en introduisant progressivement de nouvelles informations tout en restant ancré dans des éléments déjà connus.

Exemple :

- Thème : *Paul*
- Rhème : *mange une pomme.*

Dans cet exemple, *Paul* est le thème (le sujet connu), et *mange une pomme* est le rhème, qui introduit une information nouvelle sur Paul.

3.3.2. Types de progression thématique

Selon le type de texte et la structure de l'argumentation, il existe plusieurs types de progression thématique. Chacun correspond à un enchaînement particulier des thèmes et des rhèmes.

a. La progression linéaire

La progression linéaire se caractérise par le fait que chaque nouvelle phrase reprend le rhème de la phrase précédente comme thème de la suivante. Cela permet de maintenir une continuité logique dans le développement des idées. Cette progression est couramment utilisée dans les textes explicatifs et argumentatifs.

Exemple :

1. *Ma fille a choisi une belle robe* (thème1, rhème1).
2. *La robe est en noir* (thème2 = rhème1, rhème2).
3. *Cette couleur représente celle de l'élégance* (thème3 = rhème2, rhème3).

b. La progression à thème constant

Dans la progression à thème constant, le même thème est repris dans chaque phrase, mais associé à des rhèmes différents. Cette structure est simple et très utilisée, notamment dans les textes narratifs ou descriptifs, car elle permet de développer un sujet sous différents angles sans changer de thème principal.

Exemple :

1. *Mon école se trouve près de la cité militaire* (thème1, rhème1).
2. *Elle est large* (thème1, rhème2).
3. *Cette école comporte dix classes et deux grands stades* (thème1, rhème3).

c. La progression à thème éclaté ou dérivé

La progression à thème éclaté ou dérivé est plus complexe. Elle repose sur le développement d'un hyper-thème (un thème principal) qui se décline en plusieurs sous-thèmes. Chaque sous-thème est développé par un rhème qui lui est propre, créant ainsi une sorte de hiérarchie entre les thèmes.

Exemple

La maison de campagne (hyper-thème) est magnifique.

- *Les chambres* (thème1) se trouvent au premier étage (rhème1).
- *Le salon* (thème2) est bien décoré (rhème2).
- *Le jardin* (thème3) est plein de fleurs (rhème3).

Dans cet exemple, l'hyper-thème "la maison de campagne" est d'abord introduit, puis il se subdivise en sous-thèmes comme "les chambres", "le salon", et "le jardin", chacun développé avec son propre rhème.

d. Progression complexe

Il est rare qu'un texte soit construit uniquement autour d'un seul type de progression thématique. En pratique, un texte combine souvent les trois types de progression : linéaire, à thème constant et éclaté, ce qui donne une progression complexe. Ce type de progression permet une grande variété dans l'organisation des informations et la façon de les développer.

3.3.3. Importance de la progression thématique

La progression thématique est essentielle pour la clarté et la fluidité du texte. Elle aide le lecteur à suivre l'évolution des idées et à comprendre la relation entre les différentes

informations présentées. Une progression cohérente permet non seulement de maintenir l'intérêt du lecteur, mais aussi de renforcer le message que l'auteur souhaite transmettre.

Remarque :

Il peut arriver qu'une phrase ne suive pas la progression thématique attendue. Par exemple, si une phrase contient un thème qui n'a pas de lien direct avec celui des phrases précédentes, cela peut créer une rupture dans la progression thématique. Dans ce cas, la compréhension du texte peut en être perturbée.

4. L'évolution de la linguistique discursive :J.M.Adam:

Cette liste est un aperçu de l'évolution de la linguistique textuelle (LT), en répertoriant les principaux travaux fondateurs et les contributions théoriques marquantes de chercheurs influents dans ce domaine.

➤ **LES TEXTES FONDATEURS :**

Eugenio COSERIU 1955-56 : « Determinación y entorno. De los problemas de una lingüística del hablar », *Romanistisches Jahrbuch* 7, Berlin, 29-54 ; repris dans *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid, Gredos, 1973, pp. 282-323).

Harald WEINRICH 1994 [1964] : *Tempus*, Stuttgart, Kohlhammer ; trad. fr. *Le Temps*, Paris, Seuil, 1973.

— 1969 : « Textlinguistik : Zur Syntax des Artikels in der Deutschen Sprache », *Jahrbuch für Internationale Germanistik* 1, Berne/Frankfort, 61-74.

— 1971 : « The Textual Function of the French Article », in *Literary Style : a Symposium*, Seymour Chatman éd., Oxford University Press.

Horst ISENBERG 1970 : *Der Begriff "Text" in der Sprachtheorie*, Deutsche Akademie der Wissenschaften, Berlin, Arbeitsstelle Strukturelle Grammatik, ASG-Bericht 8, 1-21.

— 1971 (1968) : « Überlegungen zur Texttheorie », in *Literaturwissenschaft und Linguistik*.

Ergebnisse und Perspektiven, Ihwe éd., Frankfurt am Main, Athenäum Verlag, 155-172.

Irina BELLERT 1970 : « On a condition of the coherence of texts », *Semiotica* 2.4, 335-363.

Eugenio COSERIU 1994 (1980) : *Textlinguistik : Eine Einführung*, Tübingen-Basel : Francke

— 2007 : *Lingüística del texto. Introducción a la hermenéutica del sentido*, édition et annotation d'Oscar Loureda Lamas, Madrid : Arco/Libros.

Jan FIRBAS 1964 : « On Defining the Theme in Functional Sentence Perspective Analysis », *Travaux Linguistiques de Prague* 1, 267-280.

Michael Alexander Kirkwood HALLIDAY 1967-1968 : « Notes on Transitivity and Theme in English », *Journal of Linguistics*, Cambridge, n°3 1967 : 199-244 & n°4 1968 : 179-215.

— 1970a : « Functional Diversity in Language », *Foundations of Language* 6, 322-361.

— 1970b : « Language Structure and Language Function », in *New Horizons in Linguistics*, John Lyons éd., Harmondsworth, 140-165.

Susumo KUNO 1972 : « Functional Sentence Perspective », *Linguistic Inquiry* III-N, 3, The M.I.T. Press, 30-42.

Frantisek DANES 1974 : « Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text », *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, Academia & La Haye, Mouton, 100-128.

— 1978 : « De la structure sémantique et thématique du message », *Linguistique et sémiologie* 5

« Textlinguistik », Presses universitaires de Lyon, 177-200.

➤ **LA MANUÉLISATION :**

Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL : *Grammaire méthodique du français*,

Paris : PUF, 1994, pp. 603-623 et 2009, pp. 1017-1064.

Olivier SOUTET : *Linguistique*, Paris : PUF 1995 ; coll. Quadrige 2005, pp. 323-346.

Dominique MAINGUENEAU : *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Bordas 1986,

1990, 1993, 4ème édition : *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Nathan, 2003

chapitre 7 : « La cohérence du texte », pp. 175-224.

— *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris : A. Colin, 2010, chapitres 11 et 12, pp. 220-298.

Marie-Anne PAVEAU et Georges-Élia SARFATI : *Les grandes théories de la linguistique*, Paris : A. Colin, 2003, pp. 184-194.

LECTURES COMPLEMENTAIRES :

Lita LUNDQUIST 1988 « Linguistique textuelle en France », in G. Hodus *et alii* : *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, Hamburg, Niemeyer.

Michel CHAROLLES & Bernard COMBETTES 1999 : « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française* 121, Paris, Larousse, 76-115.

Etienne Stéphane KARABÉTIAN 1999 : « Bibliographie générale », *Langue française* 121, Paris, Larousse, 117-123.

Denis SLAKTA 1975 : « L'ordre du texte », *Études de linguistique appliquée* 19, 30-42.

— 1977 : « Introduction à la grammaire de texte », *Actes de la session de linguistique de Bourg-Saint-Maurice*, publications du conseil scientifique de la Sorbonne Nouvelle-Paris III, 4-8 septembre 1977 : 7-63.

— 1980a : *Sémiologie et grammaire de texte. Pour une théorie des pratiques discursives*, 2 tomes, Paris X-Nanterre, 726 pages.

- Teun Adrianus VAN DIJK 1972 : « Aspects d'une Théorie Générative du Texte Poétique », *Essais de sémiotique poétique*, A.-J. Greimas et al., Paris Larousse, 180-206.
- 1973a : « Modèles génératifs en théorie littéraire », *Essais de la théorie du texte*, Charles Bouazis et al., Paris Galilée, 79-99.
- 1973b : « Text Grammar and Text Logic », in *Studies in Text Grammar*, J. S. Petöfi & H. Reiser édés., Dordrecht, Reidel.
- (1) Jean-François Bourdin & Pierre Duhem 1972 : « La grammaire de texte en pays de langue allemande », *Langages* 26, Paris, 59-74.
- (2) Ewald Lang 1972 : « Quand une "grammaire de texte" est-elle plus adéquate qu'une "grammaire de phrase" », *Langages* 26, Paris, 75-80.
- (3) Michel Maillard 1974 : « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française* 21, 55-71.
- (4) Sophie Moirand 1975 : « Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite », *Langue française* 28, 60-78.
- (5) Bernard Combettes & Jacques Fresson 1975 : « Quelques éléments pour une linguistique textuelle », *Pratiques* 6, 25-55.
- (6) Michel Charolles 1976 : « Grammaire de texte – Théorie du discours – Narrativité », *Pratiques* 11/12, 133-154.
- (7) Jean-Michel Adam 1976 : « Langue et texte : imparfait/passé simple », *Pratiques* 10, 49-68.
- (8) Jenny Simonin Grumbach 1977 : « Linguistique textuelle et études des textes littéraires. À propos de *Le Temps* d'H. Weinrich », *Pratiques* 13, 77-90.
- (9) Dominique Maingueneau 1976 : « À propos de la grammaire de texte », *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Hachette, Paris, 151-182.

- (10) Jean-Michel Adam & Jean-Pierre Goldenstein 1976 : « Vers une grammaire de texte », *Linguistique et discours littéraire*, Larousse, Paris, 185-225.
- (11) Michael A. K. Halliday & Ruqaiya Hasan 1976 : *Cohesion in English*, Longman, London-New York ; 15e éd. 1997.
- (12) Bernard Combettes 1977 : « Ordre des éléments de la phrase et linguistique du texte », *Pratiques* 13, 91-101.
- (13) Jean-Michel Adam 1977 : « Ordre du texte, ordre du discours », *Pratiques* 13, 103-111.
- (14) Michel Charolles 1978 : « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », *Langue Française* 38, 7-41.
- (15) Bernard Combettes 1978 : « Thématization et progression thématique dans les récits d'enfants », *Langue Française* 38, 74-86.
- (16) Jean-Michel Adam 1978 : « La cohésion des séquences de propositions dans la macro-structure narrative », *Langue Française* 38, 101-117.
- (17) Lucien Cherchi 1978 : « L'ellipse comme facteur de cohérence », *Langue Française* 38, 118-128.
- (18) Heribert Rück 1980 (1978) : *Linguistique textuelle et enseignement du français*, trad. fr. Jean-Paul Colin, Paris, Hatier-Crédif, coll. LAL.
- (19) Katsuhiko Hatakeyama, János Petöfi & Emel Söser 1984 : *Texte, connexité, cohésion, cohérence*, trad. fr. C. Dubois et M. Charolles, *Documents de travail et pré-publications* du Centre Internazionale di Semiotica e di Linguistica, Università di Urbino.
- (20) Lita Lundquist 1980 : *La Cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, Copenhague, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck.
— 1983 : *L'analyse textuelle. Méthode, exercices*, Paris, CEDIC.

- 1999 : « Le *Factum Textus* : fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition ? », *Langue française* 121, 56-75.
- (21) Walter Kintsch & Teun A. Van Dijk 1975 : « Comment on se rappelle et on résume des histoires », *Langages* 40, Paris, 98-116.
- (22) Teun Adrianus van Dijk 1981a : « Etudes du discours et enseignement », *Linguistique et enseignement du français*, revue *Linguistique et sémiologie*, P.U. de Lyon, 11-81.
- Dijk 1981b : « Le texte : structures et fonctions. Introduction élémentaire à la science du texte », in *Théorie de la littérature*, A. Kibédi Varga éd., Picard, Paris, 63-93.
- 1981-1982 : « Attitudes et compréhension de textes », *Bulletin de psychologie* 356, tome XXXV, Paris, 557-569.
- 1984 : « Texte », *Dictionnaire des littératures de langue française*, J.-P. de Beaumarchais, D. Couty et A. Rey (éd.), Paris, Bordas, 2281-2289.
- (23) Walter Kintsch 1981-1982 : « Aspects de la compréhension de textes », *Bulletin de psychologie* 356, tome XXXV, Paris, 777-787.
- (24) Bernard Combettes 1983 : *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- (25) János S. Petöfi 1986 : « Texture, composition, signification. Vers une textologie sémiotique », *Degrés* 46-47, Bruxelles, c1-c27.
- (26) Jean-Michel Adam 1986 : « Dimensions séquentielle et configurationnelle du texte », *Degrés* 46-47, Bruxelles, b1-b22.
- (27) Michel Charolles 1988 : « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences », *Pratiques* 57, Metz, 3-13.
- (29) François Rastier 1989 : *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- (30) Sorin Stati 1990 : *Le transphrastique*, Paris, PUF.

(31) Jean-Michel Adam 1990 : *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.

(32) Bernard Combettes 1992 : *L'organisation du texte*, Metz, Publication du Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz.

(33) Jean-Michel Adam 1992 : *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.

(34) Michele Prandi 2007 : « Les fondements méthodologiques d'une grammaire descriptive de l'Italien », *Langages* 167 : 70-84.

(35) Bernard Combettes 1998 : *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.

(36) Jean-Michel Adam 1999 : *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

(37) Michel Charolles 2002 : *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.

(38) Jean-Michel Adam 2008 (2005) : *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin ; nouvelle édition prévue en 2011

4.1. Les Origines : Années 1950-1960

La linguistique textuelle prend racine dans les travaux de chercheurs comme **Eugenio Coseriu** (1955-56) et **Harald Weinrich** (1964). Coseriu introduit une linguistique du parler qui met en lumière la nécessité de dépasser la simple analyse syntaxique pour comprendre le texte dans son ensemble. Weinrich, quant à lui, s'intéresse à la notion de temps dans le texte, posant les bases de la réflexion sur la dimension temporelle du discours.

4.2. Les Années 1970 : Formalisation et Théorisation

Les années 1970 marquent un tournant avec l'émergence de la grammaire de texte. Des chercheurs comme **Jan Firbas** (1964) et **František Danes** (1974) approfondissent les concepts de thématisation et de perspective fonctionnelle de la phrase. Des travaux comme ceux de **Michael Halliday** (1976) sur la **cohésion** en anglais, ou ceux de **Irina Bellert** (1970) sur la cohérence textuelle, permettent de formaliser les relations internes d'un texte à travers des mécanismes grammaticaux et sémantiques.

4.3. Les Années 1980-1990 : Approfondissement et Extension

Les années 1980 et 1990 voient l'élargissement des horizons de la linguistique textuelle à de nouveaux champs d'étude, notamment avec des chercheurs comme **Dominique Maingueneau**, qui applique les concepts de la linguistique textuelle à l'analyse des **textes littéraires**, et **Teun van Dijk**, qui explore la compréhension des textes et la cognition textuelle. Ce développement marque une approche plus interdisciplinaire, croisant linguistique, sémiotique et sciences cognitives.

4.4. Vers un Modèle Intégré : 2000 et au-delà

À partir des années 2000, la linguistique textuelle se consolide en un cadre théorique plus intégré. Des chercheurs comme **Jean-Michel Adam** et **Bernard Combettes** continuent de développer des modèles de grammaire textuelle, en analysant les genres discursifs, les relations de cohésion et la progression thématique dans divers types de textes. La linguistique textuelle se place désormais au croisement de la syntaxe, de la sémantique, de la pragmatique et de la cognition.

Pour conclure, l'évolution de la linguistique textuelle a été marquée par une progression des théories formelles vers des approches plus cognitives et pragmatiques, tout en mettant l'accent sur l'importance de l'analyse des textes dans leur globalité, au-delà des seules structures grammaticales. Ce domaine est désormais essentiel pour comprendre comment les textes sont construits, perçus et interprétés dans des contextes variés.

Conclusion

En conclusion, l'apport de la linguistique textuelle réside dans sa capacité à analyser le discours comme une construction globale, dépassant la simple phrase pour se concentrer sur l'organisation et l'enchaînement des énoncés au sein d'un texte cohérent. Elle met en lumière les mécanismes de cohésion, tels que les connecteurs logiques, les reprises ou les relations causales, qui permettent de garantir la fluidité et la clarté du message. En étudiant les différentes structures d'un texte, tant à la micro qu'à la macro-échelle, la linguistique textuelle offre des outils précieux pour comprendre comment le sens est produit et perçu dans un texte, tout en tenant compte des contextes et des attentes des

récepteurs. Ainsi, elle constitue une approche essentielle pour saisir les subtilités de la construction discursive et de la communication écrite.

Chapitre 4 :L'analyse de discours

Introduction

L'analyse du discours est un champ d'étude qui s'intéresse à la manière dont le langage est utilisé dans les interactions sociales. Plus qu'une simple étude de la grammaire ou de la syntaxe, elle cherche à comprendre les mécanismes par lesquels les discours façonnent et sont façonnés par les rapports de pouvoir, les contextes culturels, les valeurs sociales et les enjeux idéologiques. Que ce soit dans les médias, la politique, les institutions ou même dans la vie quotidienne, le discours ne se limite pas à transmettre une information ; il sert également à influencer, à convaincre, à dissimuler ou à légitimer certains points de vue.

1. L'analyse de discours : Aperçu historique

L'analyse du discours trouve ses fondements dans la critique de l'opposition saussurienne entre langue et parole. Dès 1909, Charles Bally, dans son *Traité de stylistique*, réhabilite la parole, souvent négligée par Saussure, et introduit la relation entre le sujet parlant, son discours et le contexte. Gustave Guillaume, à partir de 1915, accentue la place du sujet parlant dans l'acte de discours, mais sa conception reste influencée par Saussure. Parallèlement, les formalistes russes posent les bases de l'analyse des structures narratives dans les textes, notamment avec Vladimir Propp et *La Morphologie du conte russe* (1928).

Dans les années 1950, Emile Benveniste, inspiré par J.L. Austin, introduit la notion d'analyse du discours en France, en se concentrant sur l'énonciation et la sémiologie. En 1952, Zellig Harris formalise le terme "analyse du discours", se concentrant sur la structure interne des textes et leur relation avec les phénomènes sociaux. Dans les années 1960, le structuralisme littéraire et les travaux de chercheurs comme D. Hymes, E. Goffman et H. Sacks approfondissent l'étude des relations entre texte et contexte, et

la linguistique textuelle émerge. En 1969, l'analyse du discours devient une discipline théorique et méthodologique en France avec la publication d'un numéro de la revue *Langage* dirigé par J. Dubois. Cette période marque également l'émergence de chercheurs comme M. Pêcheux et Michel Foucault. Dans les années 1980, l'analyse du discours se développe davantage grâce aux travaux de P. Charraudau, D. Maingueneau, C. Kerbrat-Orecchioni et d'autres, qui intègrent les théories pragmatiques et de l'énonciation pour analyser différents types de discours. L'analyse de discours est une méthode permettant d'étudier en profondeur les discours (qu'ils soient écrits ou oraux) pour mieux comprendre leur contenu, leur structure et leur objectif. Cette analyse, qui combine à la fois des approches qualitatives et quantitatives, permet d'examiner comment les locuteurs utilisent la langue pour transmettre des messages et influencer leur auditoire.

2. Analyse du discours vs analyse de discours : quelles distinctions ?

Avant de définir le discours et ses notions associées, il est important de noter qu'il existe deux approches principales dans les recherches sur cette notion :

- ✓ **L'approche de l'analyse DE discours** : Cette méthode commence par examiner la structure globale du discours, son ensemble et son contexte, pour ensuite en expliquer le fonctionnement interne. Elle rejette toute approche réductrice qui néglige le lien entre la structure du discours et celle des énoncés et phrases qui le composent, comme l'indiquent Anne Reboule et Jacques Moeschler. Cette approche se concentre sur l'étude du discours dans sa globalité, sans se limiter aux éléments individuels.
- ✓ **L'approche de l'analyse DU discours** : Contrairement à la première, cette approche considère le discours comme étant réductible à ses éléments constitutifs, qui permettent son interprétation. Elle se concentre sur les composants discursifs individuels, comme les phrases et les énoncés, pour en permettre une interprétation, tout en tenant compte de la situation contextuelle. Cette analyse traite des relations entre la structure du discours et celle de ses éléments, tout en intégrant la dimension situationnelle de l'énonciation.

Ainsi, les deux approches diffèrent principalement dans leur point de départ : l'une analyse le discours dans sa globalité, tandis que l'autre part des composants individuels pour en proposer une interprétation.

3. Les fondements conceptuels :

3.1. Définition du discours : une approche préliminaire

La notion de discours semble être définie en relation avec les unités fondamentales qui composent sa structure, à savoir les énoncés et les phrases. Selon **Anne Reboule, Jacques Moeschler, Mikhaïl Bakhtine** et d'autres chercheurs, elle peut être comprise de la manière suivante :

✓ Le discours comme une suite non arbitraire d'énoncés :

1. Un discours, selon ces chercheurs, est composé d'une série d'énoncés qui sont liés entre eux de manière logique et significative.
2. Il ne s'agit pas simplement d'une accumulation de phrases ou de morceaux de langage, mais plutôt d'une structure organisée où chaque énoncé joue un rôle dans le développement du discours dans son ensemble.
3. Ce lien entre les énoncés peut être vu comme une sorte de "chaîne" où chaque énoncé s'inscrit dans une logique plus large. Cela implique que le discours a une forme de cohérence interne, et il n'est pas constitué d'énoncés isolés ou arbitraires.

✓ L'énoncé comme résultat d'une production particulière d'une phrase :

1. Un énoncé est vu comme la manifestation spécifique d'une phrase dans un contexte donné. En d'autres termes, une phrase peut être considérée comme une construction grammaticale théorique, tandis qu'un énoncé est ce qui se produit lorsqu'une phrase est réellement produite dans une situation de communication.
2. L'énoncé prend tout son sens dans un contexte donné, il est donc lié à l'intention du locuteur, aux circonstances de l'énonciation (qui parle, à qui, dans quel but, etc.).
3. L'énoncé, en tant qu'unité de discours, dépasse la simple structure grammaticale de la phrase pour inclure l'élément pragmatique, c'est-à-

dire l'intention de communication et la situation dans laquelle il se produit.

✓ **La phrase comme une séquence grammaticale complète :**

1. La phrase est définie ici comme une unité grammaticale complète qui respecte les règles syntaxiques et morphologiques de la langue. Elle est vue comme une structure autonome capable de véhiculer un sens, indépendamment de son usage dans un discours plus large.
2. Toutefois, la phrase seule ne suffit pas à définir le discours dans son ensemble. Elle est la "brique" de base sur laquelle l'énoncé se construit. Autrement dit, la phrase est une construction syntaxique, mais son utilisation dans le discours doit tenir compte du contexte d'énonciation, ce que l'énoncé permet d'expliquer.

3.2. La tendance unificatrice :

- Ces chercheurs (Reboule, Moeschler, Bakhtine) suivent une tendance unificatrice dans leur approche du discours. Cela signifie qu'ils tentent de gommer les distinctions strictes entre les concepts de discours, énoncé, et phrase.
- Leur argument est que la compréhension du discours ne peut se faire sans une compréhension préalable des unités qui le composent. Autrement dit, pour comprendre comment le discours fonctionne dans son ensemble, il est nécessaire de comprendre comment chaque énoncé est construit à partir de phrases, et comment ces énoncés s'organisent pour créer du sens dans le discours global.
- Par exemple, la structure d'un discours (sa cohérence, son enchaînement logique) ne peut être pleinement comprise sans analyser la manière dont chaque énoncé est produit, à partir des phrases qui le composent. De même, la signification d'un énoncé dépend non seulement de la syntaxe de la phrase mais aussi du contexte d'énonciation.

L'interprétation du discours dépend donc d'abord de l'interprétation des unités de base, c'est-à-dire des énoncés et des phrases. Comprendre comment ces unités interagissent entre elles permet de comprendre comment un discours prend forme et comment il est organisé. Les chercheurs insistent donc sur le fait que la définition de ces unités de base (énoncé, phrase) est cruciale pour garantir une analyse correcte du discours. Par

exemple, une analyse rigoureuse du discours nécessite de savoir comment les énoncés sont produits à partir des phrases et comment ceux-ci sont organisés dans un discours plus large.

3.3. Les frontières entre les différentes notions :

Les chercheurs comme Roland Barthes, Dominique Maingueneau, Michel Foucault, et d'autres, proposent des distinctions claires entre les concepts de discours, phrase, énoncé et texte.

A. Discours vs. Phrase :

La phrase est généralement vue comme une chaîne de mots obéissant à des règles morphosyntaxiques et lexicales, assurant sa grammaticalité et son intégration dans un champ sémantique cohérent. Cependant, une simple phrase ne constitue pas forcément un discours. Roland Barthes souligne que "tout ce qui dépasse la phrase appartient au discours." Cela signifie que le discours englobe une portée qui dépasse la simple structure de la phrase. Il doit être considéré dans son contexte, un élément clé pour comprendre son sens et sa direction. Par exemple, un proverbe formé d'une seule phrase peut néanmoins constituer un discours, car il prend un sens complet dans un contexte spécifique.

B. Discours vs. Énoncé :

L. Guespin fait une distinction importante entre le discours et l'énoncé. Selon lui, le discours est une unité linguistique supérieure à la phrase, une forme globale du message qui dépasse la simple succession d'énoncés. Il définit l'énoncé comme la succession de phrases entre deux "blancs sémantiques", tandis que le discours est cette suite d'énoncés vue sous l'angle du mécanisme discursif qui en assure la cohésion. L'énoncé et le discours partagent une situation de production commune, mais le discours dépasse l'énoncé en prenant en compte la dynamique de la communication et du contexte global.

C. Discours vs. Texte :

Bien que certains chercheurs considèrent que discours et texte sont équivalents, il existe une distinction nette entre les deux. Le texte est une unité linguistique qui possède sa

propre structure interne et organisation, ce qui en fait une totalité cohérente. Il représente un produit discursif qui s'inscrit dans un cadre plus large.

Le discours, en revanche, est un texte inséré dans un contexte spécifique de production, ce qui le transforme en un acte de communication socialement déterminé. Jean-Michel Adam résume cela en disant que **discours = texte + contexte**. Ainsi, un discours n'est pas seulement un produit textuel ; c'est aussi une pratique, un acte d'interaction réalisé dans une situation particulière, impliquant des interactants qui influencent la communication.

3.4. Le lien entre pratique sociale et discours : le rôle des genres discursifs

Selon **Michel Foucault** et **François Rastier**, toute pratique discursive découle d'une pratique sociale. Cela signifie que chaque discours est lié à un domaine spécifique (scientifique, politique, social, etc.), qui détermine ses caractéristiques et ses régularités. Ces régularités incluent des structures d'ordre, des relations, des positions, des fonctionnements et des transformations. Foucault introduit la notion de formation **discursive**, qui désigne le processus par lequel un discours est construit. Ce dernier ne peut être défini uniquement par ses propriétés linguistiques ; il faut également tenir compte des conditions sociales dans lesquelles il s'inscrit. En conséquence, la construction du discours dépend de facteurs à la fois linguistiques et non linguistiques.

Chaque type de pratique sociale est ainsi associé à un domaine sémantique particulier, qui est articulé par un discours spécifique. Ce discours appartient à un champ hétérogène, et c'est dans ce cadre que la notion de genre discursif émerge, désignant les différentes formes et types de discours qui existent selon les contextes sociaux et culturels.

3.5. La notion de genre

Le genre est un concept central qui lie le texte, le discours et la pratique sociale. Il se définit comme un espace de contraintes, d'oppositions et de corrélations linguistiques, et il est à la fois constitutif du discours et dépendant de la pratique sociale. Chaque genre émerge d'un domaine spécifique et nécessite la reconnaissance des genres associés, qui reflètent les dimensions internes et externes du discours. Cette relation rend la notion de genre instable et hétérogène, car les genres évoluent avec les pratiques sociales et

peuvent disparaître. Les genres sont donc des phénomènes changeants, caractérisés par une diversité infinie.

Cette instabilité se reflète dans le texte, qui possède des propriétés variables liées au genre auquel il appartient. Le genre impose des contraintes sur l'organisation textuelle et relie le texte au discours, établissant ainsi un lien entre analyse textuelle et analyse du discours. En effet, chaque texte est lié à un discours, qui est lui-même médiatisé par un genre, ce qui fait de l'étude des genres une tâche prioritaire pour la linguistique.

4. La typologie des discours

Il existe plusieurs typologies, fondées sur des critères variés, qui reflètent les différentes façons d'analyser le discours.

4.1. Typologies situationnelles :

Les typologies situationnelles se basent sur la relation entre le discours et la situation sociale dans laquelle il se produit. Elles classifient les discours selon les zones sociales dans lesquelles ils s'inscrivent, comme la famille, l'école, ou les médias. Selon ces typologies, on peut distinguer plusieurs genres de discours, tels que les genres institutionnalisés (consultations, dossiers médicaux), les genres journalistiques, ou encore les genres effectifs comme ceux des conversations quotidiennes. Cette classification prend aussi en compte les différences de statut des locuteurs (par exemple, discours entre un enfant et un adulte) ainsi que leurs contextes sociaux.

4.2. Typologies liées au genre du discours :

Les typologies liées au genre du discours s'intéressent aux genres littéraires et sociaux, comme l'épopée, le vaudeville ou l'éditorial. Selon D. Maingueneau, ces genres sont des dispositifs de commination influencés par des conditions sociohistoriques spécifiques. Par exemple, le genre du rapport de stage n'existe que si certaines conditions économiques et sociales sont réunies (exemple : existence d'entreprises et besoins d'étudiants en stage). Cette typologie montre comment les genres de discours reflètent les caractéristiques d'une société donnée.

4.3. Typologies énonciatives :

Les typologies énonciatives relèvent des typologies linguistiques et sont basées sur les travaux d'E. Benveniste, qui distingue le discours du **récit**. Elles définissent des genres en fonction de la relation avec la situation d'énonciation (qui inclut la personne, le temps, l'espace). Par exemple, dans un proverbe, il n'y a aucune référence à cette situation (absence de marques de personne, temps, ou lieu), tandis que dans une conversation familière, ces éléments sont très présents (comme un **"JE"** qui s'adresse à un **"TU"** dans un contexte donné). Cette typologie a été critiquée par J.-M. Adam, qui estime qu'il s'agit plus de plans d'énonciation que de types de textes.

4.4. Typologies communicationnelles :

Les typologies communicationnelles classent les discours selon deux critères : la fonction du langage et les fonctions sociales. La fonction du langage, selon Roman Jakobson, distingue six fonctions principales : référentielle, émotive, conative, phatique, métalinguistique et poétique. Par exemple, dans une publicité, la fonction conative (qui cherche à inciter l'autre à agir) prédomine, tandis que dans un dictionnaire, c'est la fonction métalinguistique (qui explique les termes). Toutefois, cette typologie est compliquée par le fait que les énoncés peuvent combiner plusieurs fonctions en même temps. La fonction sociale des discours, élaborée par des sociologues et anthropologues, examine comment les relations sociales sont exprimées dans le discours (comme dans les devinettes ou les conversations informelles).

5. Les différentes approches en analyse du discours

5.1. L'approche énonciative :

L'approche énonciative, initiée par É. Benveniste, relie le discours aux conditions de production. Elle met l'accent sur les indicateurs linguistiques, tels que les pronoms, les formes verbales, et les marqueurs temporels, qui permettent de contextualiser l'énoncé dans le discours. Benveniste distingue deux plans d'énonciation : le plan du discours (acte de parole) et le plan de l'histoire (récit d'événements). Cette approche a été enrichie par d'autres théoriciens, tels que G. Kleiber et C. Kerbrat-Orecchioni, qui ont

élargi la notion d'énonciation en y intégrant des éléments comme la mémoire discursive, les implicites et les présuppositions.

5.2. L'approche communicationnelle :

Fondée par Roman Jakobson, cette approche analyse la communication linguistique à travers six fonctions principales : référentielle, émotive, conative, phatique, poétique et métalinguistique. Elle souligne l'importance du contexte, du message, du code, et du contact dans le processus de communication. C. Kerbrat-Orecchioni a étendu cette approche en intégrant des compétences psychologiques, culturelles et idéologiques, soulignant que la communication verbale va au-delà de la simple transmission d'information et inclut des savoirs partagés.

5.3. L'approche conversationnelle :

L'analyse conversationnelle se développe à partir des années 70, en mettant l'accent sur le caractère collectif du discours. Elle se décline en plusieurs sous-approches :

- **Psychologique et psychiatrique** : L'interactionnisme appliqué à la communication, influencé par les théories thérapeutiques.
- **Ethnosociologiques** : Comprend l'ethnographie de la communication, l'ethnométhodologie, et d'autres approches sociologiques, qui étudient les interactions verbales dans leur contexte social.
- **Linguistique** : S'intéresse au discours oral et interactionnel, et analyse les échanges comme des négociations entre interlocuteurs.
- **Philosophique** : S'appuie sur des concepts comme le « jeu de langage » de Wittgenstein et les « maximes conversationnelles » de Grice, influençant l'étude des interactions.

Ces différentes approches contribuent à une compréhension multidimensionnelle du discours, en abordant tant ses aspects linguistiques que sociaux et interactifs.

5.4. Dialogisme et Polyphonie (Mikhaïl Bakhtine) :

Bakhtine introduit le concept de *dialogisme*, rejetant l'idée d'une langue comme système abstrait, et affirme que toute énonciation est une interaction sociale. Selon lui, même un

discours monologique est une réponse aux attentes et au contexte social, et chaque discours porte des voix multiples, un "dialogisme intérieur". Cette interaction est la source de la polyphonie, où un seul locuteur peut manifester des voix ou des perspectives diverses au sein de son discours.

5.5. Approche sociolinguistique :

Les sociolinguistes comme Gumperz, Labov et Bourdieu ont enrichi l'analyse du discours en insistant sur le rôle des variables sociales (âge, sexe, statut socio-économique, etc.) dans la production discursive.

- **Gumperz** introduit la sociolinguistique interactionnelle, en analysant comment l'identité des locuteurs influence les malentendus et la compréhension du discours.
- **Labov** explore les variables sociales dans les styles de discours, cherchant à lier les variations linguistiques aux structures sociales.
- **Bourdieu** ajoute l'idée de *rituels sociaux* et montre comment le discours est influencé par les pratiques sociales, en particulier l'adaptation de l'acte de parole aux contextes sociaux.

5.6. Approche française d'analyse du discours :

Cette approche découle de l'interaction entre la linguistique structurale, la psychanalyse de Lacan et le marxisme d'Althusser. Elle s'est d'abord concentrée sur le discours politique et son lien avec le pouvoir et l'autorité. Des chercheurs comme J-P Faye, A.J. Greimas, Roland Barthes, et Michel Foucault ont approfondi l'étude du discours en relation avec la pratique sociale, en explorant des domaines variés, notamment la politique et la domination symbolique.

5.7. Approche pragmatique :

La pragmatique s'intéresse à l'usage du langage en contexte, influencée par divers champs disciplinaires (linguistique, philosophie, psychologie, etc.). Elle analyse les actes de parole, le contexte et la performance dans la communication. Les chercheurs convergent autour de concepts comme *acte*, *contexte*, et *performance* pour étudier comment le langage est utilisé pour accomplir des actions dans des situations concrètes.

5.8. L'approche sémiotique

L'approche sémiotique du discours émerge en France sous l'influence de Claude Lévi-Strauss, Roland Barthes et Algirdas Julien Greimas. Ces penseurs ont étudié le langage littéraire en analysant les structures narratives qui assurent la signification des textes, produisant ainsi un discours cohérent. La sémiotique du discours, qui a d'abord porté sur le discours narratif, s'est ensuite étendue aux médias et au cinéma. Cette évolution a permis d'élargir son champ d'étude au-delà de l'écrit, en intégrant d'autres formes de communication, telles que la parole, les sons et les images.

Conclusion

L'analyse du discours apporte une contribution essentielle à la compréhension des phénomènes de communication en mettant en lumière les liens complexes entre langage, contexte et pouvoir. Cette discipline permet d'aller au-delà de la simple analyse linguistique en considérant le discours comme un acte social qui se construit et évolue en fonction des situations et des intentions des locuteurs. Grâce à ses diverses approches, qu'elles soient énonciatives, sociolinguistiques, pragmatiques ou sémiotiques, l'analyse du discours nous aide à saisir non seulement les structures internes des discours, mais aussi leur impact sur les relations sociales, culturelles et politiques.

Elle offre ainsi une grille de lecture précieuse pour explorer comment les discours façonnent les perceptions collectives, renforcent ou contestent les rapports de pouvoir, et participent à la construction de la réalité sociale. En abordant des thèmes aussi divers que la domination symbolique, les genres discursifs ou les stratégies de persuasion, l'analyse du discours permet de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents de la communication et de décoder les messages implicites et explicites qui influencent nos sociétés. Cette discipline, au carrefour de la linguistique, de la sociologie, de la psychologie et de la philosophie, nous fournit les outils pour analyser de manière critique les discours qui circulent dans notre environnement quotidien.

Chapitre 4 :La sémantique des textes

Introduction

La sémantique des textes explore la manière dont le sens se construit au-delà du niveau des mots et des phrases pour se déployer à travers l'ensemble d'un texte. Contrairement à une approche qui se limiterait à l'étude de la signification des unités linguistiques isolées, la sémantique des textes s'intéresse à la façon dont les significations émergent de la structure globale du texte, de ses relations internes, de ses genres et de ses contextes d'énonciation. Elle interroge les liens qui existent entre les différentes parties d'un texte et cherche à comprendre comment celles-ci interagissent pour produire un sens cohérent, parfois complexe et souvent multiple.

1. La linguistique comme science des textes

Les textes sont l'objet principal de la linguistique. Analyser des phrases ou des mots de manière isolée est une décision méthodologique, tout comme l'abstraction de phrases ou de significations typiques dans la description linguistique.

Il n'existe pas deux linguistiques distinctes, l'une centrée sur la morphosyntaxe et l'autre sur le texte. Ce sont simplement deux niveaux d'analyse complémentaires. Cependant, en se concentrant uniquement sur des unités isolées comme des phrases ou des mots, la linguistique limitée ne permet pas de saisir le contexte complet. Par exemple, l'idée que la phrase "Elle a de bonnes jambes" puisse évoquer une scène de cannibalisme montre les limites d'une analyse sans contexte.

La sémiotique discursive, quant à elle, a tenté de se séparer de la linguistique pour devenir une discipline autonome, mais cela l'a rapidement éloignée de l'étude des textes et du langage en général. La question de savoir si la linguistique peut décrire les textes dans leur diversité est souvent débattue. Certains, comme Molino, soulignent la diversité des textes et doutent qu'il existe une science unique des textes. Cependant, cette diversité n'empêche pas la linguistique d'être une science descriptive valable. Au contraire, elle en est une condition essentielle. Une autre perspective est celle de Van Dijk, qui pense que l'étude des textes doit être interdisciplinaire. Cela n'empêche pas la linguistique d'être une discipline fondamentale pour l'analyse des textes, même si d'autres disciplines contribuent aussi à leur compréhension.

En somme, la linguistique, en tant que sémiotique des langues et des textes, fait partie de la sémiotique des cultures et reste indispensable pour comprendre les textes dans leur globalité.

1.1. La diversité des textes

Chaque texte appartient à un genre spécifique (politique, religieux, etc.), et chaque genre est lié à un type de discours. Les normes propres à ces genres et discours s'ajoutent au système linguistique de la langue. Autrement dit, la langue en elle-même est une description qui abstrait ces normes, mais celles-ci influencent la langue à tous les niveaux. Par exemple, la syntaxe de la langue orale est différente de celle de la langue écrite, et même parmi les genres écrits, les règles varient. Ainsi, certaines structures, comme les substantifs épithètes, sont courantes dans le journalisme, mais rares dans le roman.

Les dictionnaires gardent une trace du contexte et du genre des mots à travers des exemples et des constructions, ce qui pourrait être encore mieux organisé.

Bien que les recherches aient bien avancé sur le niveau du mot et de la phrase, il reste crucial de développer une linguistique du texte. Cette dimension a été négligée en linguistique ou laissée à d'autres disciplines. L'étude des textes permet de mieux comprendre les normes et le lien entre les textes et les pratiques sociales qui les produisent. Cependant, la linguistique du texte n'a pas connu de grand développement ces dernières années, faute de théories adéquates et de soutien institutionnel.

2. Approches sémantiques du texte

Il existe deux grandes catégories de théories du texte : **sémiotiques** et **linguistiques**. Les théories sémiotiques, comme celle de Greimas, considèrent la langue comme une surface variable, souvent en opposition avec des théories linguistiques centrées sur la morphosyntaxe. Cependant, il devient de plus en plus difficile de défendre l'idée d'une sémiotique discursive totalement autonome.

Les théories linguistiques se divisent en quatre types principaux :

- ✓ **Sémantique formelle** : Comme celle de Kamp, elle est techniquement complexe et ne permet pas une analyse comparative des textes, ni une description complète au-delà du paragraphe.
- ✓ **Pragmatique et analyse du discours** : Ces théories se concentrent sur l'énonciation, les actes de langage et les structures argumentatives des textes. Elles sont utiles pour analyser des interactions sociales (comme les conversations) mais ne s'appliquent pas à la typologie des textes en raison de leur approche transcendantale de la communication.
- ✓ **Sémantique saussurienne** : Représentée par des auteurs comme Coseriu et Greimas, elle se concentre sur la sémantique lexicale, les isotopies et l'analyse narrative. Elle cherche à unifier les niveaux de description linguistique (mot, phrase, texte) en utilisant des concepts communs. Ces théories se rapprochent d'une approche herméneutique, se détachant de l'objectivisme du structuralisme.
- ✓ **Théories rhétoriques** : Issues de l'étude des langues spécialisées, elles se concentrent sur la diversité des textes en fonction des pratiques sociales. Elles sont particulièrement utiles pour analyser des textes comme le langage juridique et rejoignent la tradition anthropologique de Firth et Halliday.

Ces différentes approches pourraient converger en rejetant l'objectivisme et en adoptant une approche plus rhétorique et herméneutique, qui offre une meilleure capacité descriptive. Cela permettrait de mieux comprendre la complexité des textes.

3. Tâches et propositions d'une sémantique des textes

3.1. Champ d'étude et principes de recherche

L'objectif de la sémantique des textes est d'analyser les textes modernes en français, en particulier leur structure au-delà du niveau de la phrase, notamment les relations entre les phrases dans un texte (structures *transphrastiques*). Cela implique la création de corpus de textes qui respectent les pratiques sociales, les situations de communication, ainsi que les genres de discours. Une telle analyse est avant tout sémantique, car les relations entre phrases reposent principalement sur des phénomènes sémantiques.

L'approche adoptée est sérielle : cela signifie qu'elle se base sur de grands corpus de textes, ce qui est désormais facilité par les outils informatiques. Bien que l'étude se

concentre principalement sur les textes à un moment donné (approche synchronique), elle n'exclut pas des recherches diachroniques, par exemple, pour observer l'évolution des genres ou des thématiques dans le temps.

Les textes étudiés sont principalement écrits, bien que certains discours transcrits (comme des interviews ou des discours politiques) puissent aussi être pris en compte.

L'étude distingue plusieurs types de textes :

- **Textes pratiques** (informatiques, techniques, etc.) ;
- **Textes mythiques** et **littéraires**, qui sont largement analysés par la critique littéraire, mais moins souvent par la linguistique.

Il existe encore un travail important à faire pour unifier les approches linguistiques de la stylistique, de la rhétorique, et de l'herméneutique (l'interprétation des textes). Les genres littéraires ont été traditionnellement définis et classifiés par la poétique, mais cette classification a perdu de l'importance avec l'évolution de la critique littéraire. De même, l'analyse des genres n'a pas été suffisamment développée par la critique contemporaine.

Les **textes scientifiques** et **techniques** sont principalement étudiés dans le cadre de la terminologie, mais souvent sans dépasser l'analyse des unités lexicales (comme les syntagmes) et non celle des textes dans leur globalité. L'analyse comparative des genres scientifiques est encore relativement rare.

La méthode comparative issue de la linguistique historique est pertinente pour trois types de typologies :

1. **Typologie des genres** : analyse de la diversité des textes (comme les langues).
2. **Typologie des textes** : analyse de la diversité interne des genres (ex : motifs folkloriques).
3. **Typologie des morphologies** : étude de la parenté des textes indépendamment de leurs genres.

3.2. Les composantes de la sémantique des textes

Pour établir un cadre conceptuel pour la typologie des textes, la production et l'interprétation des textes sont comprises comme une interaction entre plusieurs composantes autonomes : thématique, dialectique, dialogique, et tactique. Chaque unité sémantique peut être caractérisée par l'une de ces composantes à différents niveaux d'analyse.

✓ La thématique :

- La thématique est l'élément qui rend compte du **contenu** du texte, de ce qui est décrit ou évoqué. Elle traite du vocabulaire textuel, en s'intéressant aux groupements de sèmes (unités sémantiques), comme les molécules sémiques ou les faisceaux d'isotopies.
- On distingue les thèmes génériques (structures de sèmes récurrents) et les thèmes spécifiques (groupements spécifiques de sèmes, comme les molécules sémiques). Ces thèmes peuvent être taxémiques (appartenant à un même taxème ou catégorie), domaniaux (relevant d'un domaine spécifique), dimensionnels (liés à des dimensions comme le temps, l'espace, ou l'évaluation), ou liés à un champ sémantique (plus variable, souvent codifié dans certains genres comme la littérature).

✓ La dialectique :

- La dialectique traite des relations temporelles et des évolutions au sein du texte, ce qui implique une étude des processus et des états au sein du texte. Elle peut être abordée à différents niveaux :
 - **Événementiel** : les acteurs (personnages ou objets) et leurs rôles dans le récit.
 - **Agonistique** : les relations plus complexes entre acteurs, souvent présentes dans les récits mythiques, où les acteurs peuvent être liés à des isotopies génériques différentes (par exemple, un acteur humain pourrait être métaphoriquement lié à un autre acteur d'une isotopie animale ou météorologique).
- Les fonctions (comme "le don" ou "le défi") représentent les interactions typiques entre les acteurs et sont souvent utilisées pour structurer le récit.

✓ La dialogique :

- La dialogique examine la modalisation des unités sémantiques, c'est-à-dire comment les éléments du texte sont modifiés par l'énonciation. Elle inclut les aspects comme la modalité (assertion, possible, impossible), les univers énonciatifs (ceux qui relèvent des acteurs ou du narrateur), et la façon dont les acteurs se situent dans ces univers. La typologie des énonciateurs (les différents locuteurs ou points de vue dans le texte) est donc cruciale ici.

✓ **La tactique :**

- La tactique traite de la disposition linéaire des unités sémantiques dans le texte, c'est-à-dire de l'ordre dans lequel les informations sont données et interprétées. Elle s'intéresse aussi à la manière dont la linéarité du signifié (sens du texte) n'est pas toujours identique à celle du signifiant (structure linguistique), surtout avec les ellipses, les morphèmes à signifiant zéro, et les unités macrosémantiques (comme les isotopies ou séquences).

3.3. Les formes sémantiques

Les unités textuelles et leurs formes sémantiques (groupements de traits sémantiques) sont analysées en fonction des morphologies qui les sous-tendent. L'étude des liens entre formes et fonds sémantiques permet de mieux comprendre la perception sémantique des textes. Les formes peuvent être décrites de manière dynamique, en tenant compte de leur évolution au sein du texte et des genres. Cela implique de décrire non seulement les unités textuelles comme des segments fixes, mais aussi leur parcours interprétatif à travers le texte.

Ainsi, la sémantique des textes cherche à comprendre comment les unités textuelles se construisent et se dissolvent au fur et à mesure de leur interprétation, en fonction des genres et des discours dans lesquels elles se manifestent. Cette approche dynamique est particulièrement pertinente pour l'étude des textes littéraires, techniques ou scientifiques, en prenant en compte leur dynamique de production et d'interprétation.

4. L'interaction entre composantes sémantiques et genres

L'idée principale de ce texte est que les genres (types de textes comme littéraire, scientifique, technique, etc.) sont définis par des interactions normées entre plusieurs composantes sémantiques, c'est-à-dire différents aspects du sens dans un texte. Ces

composantes sont la thématique, la dialectique, la dialogique et la tactique, et chacune d'elles joue un rôle essentiel dans la structure et l'interprétation d'un texte.

4.1. Thématique :

Elle se rapporte au contenu du texte, à l'univers sémantique qu'il explore. Par exemple, un texte peut explorer un champ précis de connaissances (comme un texte scientifique) ou plusieurs domaines sémantiques à la fois (comme un texte littéraire). Cette thématique peut évoluer au fil du texte, et la manière dont elle est structurée ou linéarisée dans le texte est liée à la tactique (voir ci-dessous). En fonction des espaces modaux (réalité, possibilité, irréalité), la thématique peut aussi affecter la dialogique, ce qui introduit des éléments comme les points de vue ou les évaluations dans un texte narratif ou descriptif.

4.2. Dialectique :

Elle concerne les processus (actions, événements) représentés dans le texte, et comment ces processus évoluent. Par exemple, certains processus peuvent être réversibles (comme des actions récurrentes dans un récit), tandis que d'autres sont irréversibles (création de nouveaux éléments dans le texte). Les textes pratiques (comme les manuels d'instructions) suivent généralement une structure plus linéaire et ne "jouent" pas avec l'ellipse des fonctions (c'est-à-dire l'omission de certaines étapes), tandis que les textes mythiques utilisent cette ellipse pour renforcer la culture et l'imaginaire commun.

4.3. Dialogique :

Elle concerne la modalisation du texte, c'est-à-dire la manière dont les unités sémantiques (les éléments de sens) sont modifiées par des critères comme l'énonciation (qui parle ?) ou l'évaluation (quelle est l'attitude du narrateur ?). Dans un texte narratif, cela peut se traduire par des mondes possibles ou irréels. Dans des textes comme les romans polyphoniques (qui ont plusieurs voix narratives), cette composante dialogique permet de montrer la diversité des points de vue.

4.4. Tactique :

Elle concerne la disposition des unités sémantiques dans le texte. Cela englobe la linéarité du texte, c'est-à-dire l'ordre dans lequel les informations sont présentées. Par exemple, un texte peut adopter des rythmes thématiques (utilisés dans la poésie), des rythmes dialectiques (comme dans le récit) ou des rythmes dialogiques (dans des dialogues multiples, comme dans le théâtre). Ces rythmes ne sont pas seulement esthétiques ; ils jouent aussi un rôle important dans la compréhension et la mémorisation du texte.

Conclusion

La sémantique des textes représente une discipline d'une ampleur considérable dans l'étude du langage, car elle permet de comprendre les textes dans leur globalité, au-delà de la simple analyse des mots et des phrases. Cette discipline permet non seulement d'analyser les textes de manière détaillée, mais aussi de mieux saisir l'impact des discours sur la société, en offrant des outils essentiels pour la compréhension des enjeux culturels, politiques et sociaux véhiculés par le langage. L'apport de la sémantique des textes réside donc dans sa capacité à éclairer la complexité du sens dans les textes, tout en offrant des perspectives nouvelles pour leur interprétation dans différents domaines.

Exercices récapitulatifs

Phonétique et phonologie

- **Phonétique** : Quelle est la différence entre phonétique et phonologie ?
- **Phonologie** : Qu'est-ce que la phonologie étudie et en quoi diffère-t-elle de la phonétique ?
- **Phonème** : Qu'est-ce qu'un phonème et quel rôle joue-t-il dans la structure d'une langue ?
- **Allophone** : Que signifie le terme "allophone" et comment se distingue-t-il du phonème ?

Morphologie

- **Morphème** : Qu'est-ce qu'un morphème et comment se divise-t-il en morphèmes lexicaux et grammaticaux ?
- **Mots dérivés** : Quelle est la différence entre un mot dérivé et un mot composé ?
- **Flexion** : Que désigne la flexion en morphologie ?
- **Radical** : Qu'est-ce qu'un radical dans la formation des mots ?

Syntaxe

- **Syntaxe** : Qu'est-ce que la syntaxe et quel est son rôle dans la construction des phrases ?
- **Phrase simple** : Qu'est-ce qu'une phrase simple et comment se distingue-t-elle d'une phrase complexe ?
- **Complément d'objet direct (COD)** : Quelle est la définition d'un complément d'objet direct dans une phrase ?
- **Subordination** : Quelle est la différence entre une proposition principale et une proposition subordonnée ?

Sémantique

- **Sémantique** : Qu'est-ce que la sémantique et pourquoi est-elle importante pour comprendre les significations des mots ?

- **Synonymie** : Qu'est-ce que la synonymie et comment les synonymes peuvent-ils changer le sens d'une phrase ?
- **Antonymie** : Explique la différence entre antonymie et paronymie.
- **Polysemie** : Qu'est-ce qu'un mot polysémique et peux-tu donner un exemple ?

Pragmatique

- **Pragmatique** : Que signifie "pragmatique" en linguistique et comment se distingue-t-elle de la sémantique ?
- **Acte de langage** : Qu'est-ce qu'un acte de langage et quels types d'actes peut-on distinguer ?
- **Implicature** : Quelle est la différence entre une implicature et une inférence dans une conversation ?
- **Déixis** : Explique le concept de déixis et donne un exemple de déictique dans une phrase.

Langue, parole et énoncé

- **Langue** : Quelle est la définition de la "langue" selon Saussure ?
- **Parole** : Que signifie "parole" dans la théorie saussurienne et comment se distingue-t-elle de la langue ?
- **Énoncé** : Qu'est-ce qu'un énoncé et en quoi diffère-t-il d'une phrase dans un texte écrit ?
- **Contextualisation** : Pourquoi est-il essentiel de prendre en compte le contexte lorsqu'on analyse un énoncé ?

Définition du discours

En rhétorique

- **Discours en rhétorique** : Quelle est la définition du "discours" en rhétorique et comment diffère-t-il de la définition du discours en linguistique ?

En linguistique

- **Discours en linguistique** : Comment la notion de discours est-elle définie en linguistique ? Quelles dimensions (textuelles et contextuelles) cette définition couvre-t-elle ?
- **L'élargissement de la notion de discours** : Qu'entend-on par "élargissement de la notion de discours" dans le contexte de l'étude linguistique ? Quelles nouvelles perspectives cette notion permet-elle ?

La définition de J.-M. Adam

- **Approche situationnelle et pragmatique** : Selon J.-M. Adam, comment la définition du discours s'articule-t-elle autour d'une approche situationnelle et pragmatique ? Pourquoi ces deux aspects sont-ils essentiels pour comprendre le discours ?

Les traits distinctifs du discours

Le discours est une organisation transphrastique

- **Organisation transphrastique** : Que signifie l'expression "organisation transphrastique" et comment cette caractéristique définit-elle le discours par rapport à une simple succession de phrases ?

Le discours est orienté

- **Discours orienté** : En quoi le discours est-il orienté ? Quelles sont les conséquences de cette orientation sur la structure du discours et son but communicatif ?

Le discours est une forme d'action

- **Discours comme action** : Comment le discours peut-il être considéré comme une forme d'action ? Peux-tu donner un exemple où un énoncé dans le discours a un effet direct sur le destinataire (ex : acte de langage) ?

Le discours est interactif

- **Interactivité du discours** : Pourquoi le discours est-il décrit comme étant interactif ? Quelle place accordons-nous à l'interlocuteur dans le processus discursif ?

Le discours est contextualisé

- **Discours contextualisé** : En quoi la contextualisation du discours influence-t-elle sa compréhension ? Donne un exemple montrant comment le contexte peut changer l'interprétation d'un énoncé.

Le discours est pris en charge par un sujet

- **Prise en charge du discours par un sujet** : Qui est le "sujet" du discours et quel rôle joue-t-il dans la construction du sens du discours ?

Le discours et l'interdiscours

- **Discours et interdiscours** : Quelle est la différence entre discours et interdiscours ? Comment l'interdiscours contribue-t-il à l'analyse d'un texte ou d'un discours ?

Les lois du discours

La loi de pertinence

- **Loi de pertinence** : Qu'est-ce que la "loi de pertinence" dans un discours ? Pourquoi cette loi est-elle fondamentale pour que le discours soit bien compris par le destinataire ?

La loi de sincérité

- **Loi de sincérité** : Qu'entend-on par "loi de sincérité" dans l'analyse du discours ?
- Comment cette loi influence-t-elle les actes de communication dans le discours ?

La loi d'informativité

- **Loi d'informativité** : Qu'est-ce que la "loi d'informativité" ? Pourquoi est-il important qu'un discours respecte cette loi pour être efficace ?

La loi d'exhaustivité

- **Loi d'exhaustivité** : En quoi consiste la "loi d'exhaustivité" dans le discours ? Peut-on toujours dire qu'un discours doit être exhaustif ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Les lois de modalité

- **Lois de modalité** : Quelles sont les différentes modalités que peut adopter un énoncé dans un discours ? Comment les modalités influencent-elles la manière dont un message est perçu par un auditoire ?

Identifier l'anaphore et la cataphore

Consignes : Dans les passages suivants, identifie l'anaphore (référence à un élément mentionné précédemment) et la cataphore (référence à un élément qui sera mentionné après).

1. *"Marie est allée à la bibliothèque. Elle a emprunté un livre sur l'histoire."*
2. *"Ce matin, il pleuvait. Le temps était vraiment pourri."*
3. *"Hier, elle a vu un film. Ce film était incroyable !"*

Questions :

- Dans quelles phrases trouve-t-on une anaphore ? Justifie ta réponse.
- Dans quelles phrases trouve-t-on une cataphore ? Justifie ta réponse.

Réécrire avec anaphore et cataphore

Consignes : Réécris les phrases suivantes en utilisant une anaphore ou une cataphore pour rendre le texte plus fluide.

1. *"Pierre a pris son sac. Il est parti à l'école."*

2. "Le médecin a examiné le patient. Ensuite, le patient a été dirigé vers un spécialiste."
3. "Claire a acheté une robe. La robe est très jolie."

Questions :

- Quelle phrase utilise l'anaphore ? Quelle phrase utilise la cataphore ?
- Quelle version te semble plus fluide et pourquoi ?

2. Exercice sur les connecteurs logiques

Compléter avec des connecteurs logiques

Consignes : Complète les phrases suivantes avec les connecteurs logiques qui conviennent. Utilise les connecteurs suivants : *donc, cependant, en revanche, car, ainsi, en effet, par conséquent, mais.*

1. Il pleuvait toute la journée, _____ nous avons dû annuler la sortie.
2. Elle a étudié toute la nuit, _____ elle a obtenu une excellente note à l'examen.
3. Il est très intelligent, _____ il manque parfois de motivation.
4. _____, les résultats étaient surprenants.
5. Ils n'ont pas trouvé le temps pour se reposer, _____ ils étaient épuisés.
6. Elle n'a pas respecté les consignes, _____ elle n'a pas réussi son projet.

Questions :

- Pourquoi certains connecteurs sont plus appropriés dans certaines phrases que d'autres ?
- Que se passe-t-il si on remplace un connecteur par un autre ? Cela change-t-il le sens de la phrase ?

Analyser l'usage des connecteurs logiques

Consignes : Lis le texte suivant et souligne les connecteurs logiques. Ensuite, réponds aux questions.

*"Pierre avait décidé de partir en vacances, **mais** il n'avait pas assez d'argent. **Cependant**, il savait que ses amis partaient en voyage à la même période. **Ainsi**, il leur proposa de se joindre à eux. **Par conséquent**, il a commencé à économiser pour pouvoir financer son voyage."*

Questions :

- Quels types de relations sont exprimés par les connecteurs dans ce texte ? (opposition, cause, conséquence, etc.)
- Quel est l'effet de l'utilisation de ces connecteurs sur la fluidité du texte ?

Exercices sur les types de progression thématique

Identifier le type de progression thématique

- **Progression linéaire** (le thème change à chaque nouvelle phrase),
 - **Progression à thème constant** (le même thème est réutilisé dans plusieurs phrases),
 - **Progression à thème éclaté ou dérivé** (un thème est introduit dans la première phrase, puis plusieurs nouveaux thèmes sont développés),
 - **Progression complexe** (combinaison de plusieurs types de progression dans un même passage).
1. *"L'hiver est la saison préférée de Marie. Elle aime la neige, les fêtes de fin d'année et les paysages enneigés. C'est une période magique pour elle."*
 2. *"Jean est passionné par les sciences. En particulier, il aime la biologie et la chimie. Il rêve de devenir biologiste un jour."*
 3. *"L'équipe a bien travaillé. Cependant, des imprévus sont survenus qui ont retardé le projet. De plus, il manquait certaines ressources essentielles."*
 4. *"Le réchauffement climatique est un problème urgent. Les températures mondiales augmentent, les océans se réchauffent, et des phénomènes climatiques extrêmes deviennent plus fréquents."*

Questions :

- Quel est le type de progression thématique dans chaque passage ? Justifie ta réponse.
- Quels sont les avantages d'une progression thématique linéaire par rapport à une progression à thème constant ?

Réécrire un texte avec une progression différente

Consignes : Réécris le passage suivant en modifiant la progression thématique. Choisis l'un des types de progression : linéaire, à thème constant, à thème éclaté ou dérivé, ou complexe.

"Le tourisme de masse a des effets négatifs sur l'environnement. Les plages sont envahies de déchets. Les écosystèmes marins sont perturbés. Des espèces animales et végétales disparaissent."

Questions :

- Quelle progression thématique as-tu choisie et pourquoi ?
- Quel impact cette progression a-t-elle sur la clarté du texte ?

Analyser l'importance de la progression thématique

Consignes : Réponds aux questions suivantes après avoir lu ce texte.

"Les océans couvrent environ 70 % de la surface terrestre. Ils sont essentiels à la régulation du climat. De plus, ils sont un habitat pour de nombreuses espèces marines. Ainsi, la préservation des océans est cruciale pour maintenir l'équilibre écologique."

Questions :

- Comment la progression thématique aide-t-elle à l'enchaînement des idées dans ce texte ?
- Quelle est l'importance de la progression thématique pour la compréhension du message global du texte ?
- Que se passerait-il si le texte n'avait pas de progression thématique claire ?

Compléter et analyser un texte

Consignes : Complète le texte suivant en utilisant des anaphores, des cataphores, des connecteurs logiques et en choisissant un type de progression thématique approprié.

"Marie a toujours rêvé de voyager à travers le monde. _____ rêve s'est enfin réalisé l'année dernière, lorsque _____ a décidé de partir en Asie. _____ était un voyage incroyable, _____ elle a appris énormément sur différentes cultures. _____ elle a visité plusieurs pays et fait de nombreuses rencontres enrichissantes. _____, ce voyage a été un tournant dans _____ vie, _____ a décidé de continuer à voyager chaque année."

Questions :

- Quel type de progression thématique as-tu utilisé pour structurer ce texte ?
- Quels connecteurs logiques sont nécessaires pour relier les différentes parties du texte ?
- Où as-tu utilisé des anaphores et des cataphores ?
- Quel est leur rôle dans ce texte ?

Réponds aux questions suivantes.

- **Texte :** Un texte est un ensemble de signes linguistiques qui forment un tout cohérent, qu'il soit oral ou écrit. Il peut être autonome ou dépendant d'un contexte de communication.
- **Discours :** Le discours désigne l'usage effectif du langage dans un contexte donné. Il fait référence à la production linguistique dans une situation sociale spécifique et inclut la dimension pragmatique du langage.
- **Énoncé :** L'énoncé est une unité de communication qui peut être aussi bien une phrase que tout autre acte linguistique. Il est produit dans un contexte précis par un émetteur à un destinataire.

Questions :

1. En quoi un texte et un discours peuvent-ils se recouper, mais également se distinguer ?

2. Quelle est la principale différence entre un discours et un énoncé ?
3. Peux-tu donner un exemple où un même contenu peut être considéré comme un texte dans un contexte mais comme un discours dans un autre ? Explique pourquoi.

Ci dessous des affirmations ,détermine si elles sont vraies ou fausses en expliquant ta réponse.

1. *Le genre discursif détermine uniquement la forme du discours, sans influence sur le contenu ou la situation de communication.*
2. *Les genres discursifs sont toujours liés à des pratiques sociales spécifiques et à des attentes contextuelles précises.*
3. *Un discours scientifique suit le même genre discursif qu'un discours politique, car les deux ont pour objectif de convaincre.*
4. *Un discours de vente et un discours politique peuvent partager des similitudes dans leur structure, mais ils appartiennent à des genres discursifs différents.*

Questions :

1. Explique ce que signifie "le rôle des genres discursifs" dans la pratique sociale.
2. Pourquoi le genre discursif est-il une notion importante dans l'analyse des discours ? Comment les attentes sociales influencent-elles les genres discursifs ?

Lis les descriptions des genres discursifs suivants et associe chaque genre à la caractéristique qui lui correspond le mieux.

1. **Genre narratif** : Un genre discursif où l'objectif principal est de raconter des événements dans un ordre chronologique.
2. **Genre descriptif** : Ce genre se concentre sur la représentation détaillée d'une scène, d'un objet ou d'une situation.
3. **Genre argumentatif** : Un discours où l'objectif est de convaincre ou de persuader à travers des arguments rationnels et des preuves.
4. **Genre injonctif** : Ce genre cherche à influencer l'action de l'autre par des consignes, des ordres ou des recommandations.

Questions :

1. **Explique en quoi chaque genre discursif correspond à un usage spécifique du langage.**
2. **Peux-tu identifier des exemples concrets de chaque genre dans la vie quotidienne ?**

Complète les tableaux en associant chaque type de discours à la catégorie qui lui correspond (situationnelle, genre, énonciative, communicationnelle).

1. **Typologies situationnelles :**
 - **Exemple :** Discours de présentation lors d'une conférence académique.
 - **Exemple :** Discours d'inauguration d'une exposition.
2. **Typologies liées au genre du discours :**
 - **Exemple :** Discours politique d'un candidat.
 - **Exemple :** Discours de chef d'entreprise lors d'un lancement de produit.
3. **Typologies énonciatives :**
 - **Exemple :** Discours direct dans une pièce de théâtre.
 - **Exemple :** Discours indirect rapporté dans un article de presse.
4. **Typologies communicationnelles :**
 - **Exemple :** Discours informatif dans un reportage télévisé.
 - **Exemple :** Discours persuasif dans une publicité.

Questions :

1. **Quelle est la différence fondamentale entre les typologies situationnelles et les typologies liées au genre du discours ?**
2. **Qu'est-ce qui caractérise une typologie énonciative par rapport à une typologie communicationnelle ?**
3. **En quoi la situation de communication influence-t-elle le choix du genre discursif ? Donne un exemple précis.**

Exercice 5 : Comparaison de typologies discursives

Voici deux types de discours : un discours informatif et un discours argumentatif. Lis les définitions et compare-les en répondant aux questions.

- **Discours informatif** : Ce type de discours vise principalement à informer ou à expliquer des faits, des idées ou des événements. Il est centré sur la transmission objective d'informations.
- **Discours argumentatif** : Dans ce type de discours, l'objectif est de convaincre ou de persuader l'audience en présentant des arguments en faveur d'une idée ou d'une thèse.

Questions :

1. **En quoi ces deux types de discours diffèrent-ils en termes d'objectif et de stratégie de communication ?**
2. **Donne un exemple concret de situation dans laquelle tu utiliserais un discours informatif et un discours argumentatif.**
3. **Peux-tu identifier des éléments communs dans la structure d'un discours informatif et d'un discours argumentatif ?**

Analyse attentivement le texte suivant, extrait d'un discours politique, puis détermine sa typologie en t'appuyant sur les critères suivants : situationnels, génériques, énonciatifs et communicationnels. Justifie ensuite ton choix en expliquant comment ces critères s'appliquent au texte.

"Chers citoyens, aujourd'hui, nous faisons face à un défi sans précédent. Mais ensemble, nous pouvons relever ce défi. L'État a déjà pris des mesures pour soutenir les plus vulnérables. Il est temps d'agir et de faire preuve de solidarité pour traverser cette crise."

Questions :

1. **Quelle typologie de discours utilise ce passage ? Justifie ta réponse en t'appuyant sur des éléments du texte.**
2. **Ce discours est-il principalement informatif, argumentatif ou persuasif ? Pourquoi ?**

3. **Si tu devais adapter ce discours à un autre genre (par exemple, un discours académique), quelles modifications ferais-tu ?**

Lis les énoncés suivants et réponds aux questions.

1. *"Le champ d'étude de la linguistique textuelle comprend l'analyse de la structure du texte, des relations entre ses différentes parties, ainsi que de l'effet qu'il produit sur son lecteur ou auditeur."*
2. *"Les principes de recherche en linguistique incluent l'observation systématique des données, l'analyse des corpus et l'identification de régularités ou d'irrégularités dans l'usage de la langue."*

Questions :

1. Explique la différence entre le champ d'étude de la linguistique textuelle et celui de la linguistique générale.
2. Quels sont les principaux principes de recherche en linguistique textuelle ?
3. Donne un exemple de méthode de recherche utilisée en linguistique textuelle et justifie son utilité.

identifie dans le passage suivant les différentes composantes de la sémantique qui peuvent être analysées dans ce texte. Les composantes à identifier sont : signification des mots, relations entre les mots (synonymie, antonymie, hyponymie), et contexte de l'énoncé.

"Dans le silence de la nuit, les étoiles brillaient d'une lumière étrange. La ville semblait endormie, mais une agitation sourde régnait, comme si quelque chose de grand se préparait."

Questions :

1. Quelle est la signification des mots clés du texte (ex. "silence", "nuit", "étoiles", "agitation") ?
2. Quelles relations sémantiques observes-tu entre les mots du texte ? (par exemple, antonymie entre "silence" et "agitation")

3. Comment le contexte de l'énoncé (la nuit, la ville endormie) modifie-t-il la signification des mots ?

Lis les définitions suivantes des différentes formes sémantiques et associe chaque forme à un exemple tiré des énoncés suivants.

1. **Forme lexicale** : se réfère à l'usage des mots dans leur sens propre.
2. **Forme pragmatique** : se réfère à l'usage des mots dans un contexte particulier et leur fonction dans la communication.
3. **Forme figurée** : utilisation des mots dans un sens autre que leur sens habituel, souvent par métaphore, métonymie, ou autre figure de style.

Exemples d'énoncés :

1. *"Le vent rugit dans les arbres."*
2. *"Ce silence lourd pesait sur la pièce."*
3. *"Elle a avalé ses paroles."*

Questions :

1. **Associe chaque exemple à sa forme sémantique (lexicale, pragmatique, figurée). Justifie ton choix.**
2. **Quels effets ces différentes formes sémantiques ont-elles sur le sens global du texte ?**

Exercice : Interaction entre composantes sémantiques et genres discursifs

1. *"Le développement durable est un enjeu majeur pour l'avenir de notre planète. Il est impératif que chaque pays prenne des mesures concrètes pour réduire son empreinte écologique."*
 - Genre : Discours argumentatif
2. *"Je n'ai jamais vu une scène aussi choquante. Tout autour de moi, des gens hurlaient, certains pleuraient, et d'autres tentaient de fuir dans la panique."*
 - Genre : Discours narratif

Questions :

1. Quelles composantes sémantiques (thématique, dialectique, dialogique, tactique) sont mises en œuvre dans le discours argumentatif et dans le discours narratif ?
2. Comment le genre discursif influence-t-il les composantes sémantiques utilisées ?
3. Quels effets la combinaison des composantes sémantiques avec les genres discursifs produit-elle sur le lecteur ?

Thématique, dialectique, dialogique et tactique

1. **Thématique** : C'est la question principale ou le sujet central d'un discours ou texte. Elle est souvent présentée dans l'introduction ou la conclusion.
2. **Dialectique** : Cela se réfère aux relations de tension, d'opposition ou de contradiction dans le discours.
3. **Dialogique** : Elle désigne l'interaction, l'échange entre les différents acteurs du discours (comme l'interlocuteur).
4. **Tactique** : C'est l'ensemble des stratégies de communication utilisées pour orienter la réception du message (ex. persuasion, influence, manipulation).

Extraits de texte :

1. *"Nous devons protéger notre environnement, car c'est la base même de notre existence. Si nous détruisons la nature, nous détruirons tout."*
2. *"Ce que tu dis est intéressant, mais ne tiens-tu pas compte du fait que l'industrie moderne repose aussi sur la consommation d'énergie fossile ?"*
3. *"Après des années d'inaction, il est grand temps de mettre des actions concrètes en place pour un avenir durable."*
4. *"Il est inutile de débattre, puisque nous savons tous que l'économie a besoin de la croissance pour prospérer."*

Questions :

1. Quel type de composante sémantique trouve-t-on dans chaque extrait ?
2. En quoi chaque composante (thématique, dialectique, dialogique, tactique) influence-t-elle le sens du texte et la réception du message ?

Lis les exemples suivants et réponds aux questions de comparaison.

Exemple 1 : *"La crise économique frappe durement de nombreux secteurs. Cependant, certains économistes estiment qu'il est possible de s'en sortir si des réformes sont mises en place."*

- **Composante :** Dialectique (opposition entre crise et solutions proposées)

Exemple 2 : *"Il était minuit, la ville était plongée dans un silence inquiétant. Pourtant, je savais que derrière chaque porte, des histoires inachevées se cachaient."*

- **Composante :** Thématique (silence inquiétant et mystère des histoires)

Exemple 3 : *"Mais quand ferons-nous face à cette réalité ? Nous devons agir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard."*

- **Composante :** Tactique (appel à l'action et au changement)

Questions :

1. Quels types de composantes sémantiques sont utilisés dans les trois exemples ?
2. Quelle est la différence fondamentale entre la composante dialectique et la composante tactique ?
3. Explique l'impact de la thématique sur la compréhension d'un texte. Comment la thématique oriente-t-elle le lecteur dans sa réflexion ?

Identifie les composantes sémantiques dominantes.

1. *"Je vous invite à participer à cette réunion car nous devons discuter des objectifs de l'année prochaine. Il est essentiel que chacun apporte ses idées pour que nous puissions avancer ensemble."*
 - Genre : Discours professionnel
2. *"Elle se tenait là, regardant l'horizon. Derrière elle, la ville s'étendait à perte de vue, une mer de lumière sous le ciel bleu."*
 - Genre : Récit descriptif

Questions :

1. Quelles composantes sémantiques dominent dans chaque exemple ?
2. En quoi la thématique, la dialectique, la dialogique et la tactique influencent-elles le choix du genre discursif ?
3. Donne un exemple de situation dans laquelle un discours pourrait combiner plusieurs de ces composantes sémantiques.

Texte : (Extrait d'un article de presse)

Les progrès technologiques transforment notre quotidien. Grâce à l'intelligence artificielle, des tâches auparavant fastidieuses sont aujourd'hui simplifiées. Cependant, cette révolution pose des questions éthiques importantes, notamment en matière de protection des données personnelles. C'est pourquoi des régulations strictes sont en cours d'élaboration dans plusieurs pays.

Consigne :

- Identifiez les connecteurs logiques (ex : *Cependant, C'est pourquoi*).
- Analysez comment les phrases se relient pour construire le raisonnement.

Résultat attendu : Un tableau listant les connecteurs et leurs fonctions dans le texte.

Typologie des Genres

Textes :

- *Texte 1 :* (Extrait scientifique)

Le réchauffement climatique est un phénomène causé par l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les principales sources de ces gaz incluent l'industrie, le transport et l'agriculture.

- *Texte 2 :* (Extrait littéraire)

Les vents brûlants de l'été semblaient souffler une colère ancienne. Sous ce ciel de plomb, l'homme avançait, conscient que la nature, cette fois, était l'ennemi.

Consigne :

- Comparez ces textes selon leur objectif (informer vs créer une émotion) et leur style linguistique (terminologie scientifique vs figures de style).

Étude Diachronique

Textes :

- *Texte 1* : (Littérature ancienne)

Les astres nous guident, leur lumière sacrée nous offre des réponses aux mystères célestes.

- *Texte 2* : (Littérature moderne)

Les constellations sont des témoins silencieux de nos nuits agitées, reflet d'un univers infini où nos questions demeurent sans réponse.

Consigne :

- Identifiez les similitudes et différences dans le traitement du thème des étoiles (vocabulaire, style, symbolisme).

Résultat attendu : Un paragraphe expliquant les évolutions observées.

Approche Stylistique et Rhétorique

Texte : (Extrait mythique)

Dans la forêt des songes, le héros s'avanceit. Chaque pas résonnait comme une promesse, chaque arbre murmurait un secret ancien. La quête, cependant, était loin d'être achevée.

Consigne :

- Relevez les figures de style présentes (métaphores, personnifications).

- Expliquez leur rôle dans la création d'une atmosphère particulière.
Résultat attendu : Une fiche d'analyse stylistique avec exemples et interprétations.

Analyse Comparative des Genres

Textes :

- *Texte 1 :* (Article scientifique)

Les satellites modernes jouent un rôle crucial dans l'observation de la Terre. Ils permettent de suivre les changements climatiques en temps réel.

- *Texte 2 :* (Extrait littéraire)

Là-haut, dans l'immensité du ciel, ces machines métalliques scrutent la Terre avec une précision froide, témoins muets d'un monde en perpétuel mouvement.

Consigne :

- Comparez les textes sur leur objectif, leur structure et leur ton.
Résultat attendu : Une analyse rédigée ou un tableau comparatif.

Création de Corpus

Textes proposés :

- Article technique : *Guide de démarrage rapide pour l'installation d'un logiciel.*
- Extrait littéraire : *Le soleil s'éteint à l'horizon, laissant derrière lui un ciel taché d'encre et de silence.*
- Discours politique : *Nous devons agir maintenant pour garantir un avenir durable à nos enfants.*

Consigne :

- Constituez un corpus de trois textes et analysez leurs caractéristiques communes et spécifiques selon les genres.

Résultat attendu : Un dossier contenant les textes annotés et une réflexion sur leur diversité.

Bibliographie

- Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Bakhtine, M. (1984). *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard.
- Bronckart, J.-P. (1996). *Activité langagière, textes et discours : Pour un interactionnisme socio-discursif*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette Éducation.
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Conte, M.-E. (1990). Anaphore, prédication, empathie. In Charolles, M., Fisher, S., & Jayez, J. (éds.), *Le discours : représentations et interprétations* (pp. 215-225). Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Culioli, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations*. Paris : Ophrys.
- Ducrot, O., & Schaeffer, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Greimas, A. J., & Courtés, J. (1979). *Sémiotique : Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris : Hachette.
- Halliday, M. A. K., & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. London : Longman.
- Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique : La polysémie en questions*. Paris : Armand Colin.
- Rabatel, A. (2010). Analyse pragma-énonciative des s/citations du site d'Arrêt sur images. *Argumentation et analyse du discours*, n° 4. En ligne.

- Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. Paris : Presses Universitaires de France (PUF).
- Sarfati, G.-E. (1997). *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan, coll. Linguistique 128, n° 156.
- Todorov, T. (1978). *Les genres du discours*. Paris : Seuil.
- Van Dijk, T. A. (1980). *Text and Context : Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse*. London : Longman.
- Weinrich, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier.
- Werlich, E. (1976). *A Text Grammar of English*. Heidelberg : Quelle & Meyer